Trois éléments de soutien aux terroristes arrêtés par l'ANP

Page 2

EN PRÉVISION DE LA TENUE PROCHAINE D'UNE RÉUNION SUR LA LIBYE À ALGER

Messahel reçoit une délégation de Misrata

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5684 - MARDI 24 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FONCTIONNAIRES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Rassemblement aujourd'hui devant les directions de l'éducation

Page 4

ILS ONT ÉTÉ SOMMÉS DE CHOISIR ENTRE LEUR POSTE ET LES LÉGISLATIVES

LES MINISTRES DU FLN DANS L'EXPECTATIVE

Une dizaine ministres de l'équipe d'Abdelmalek Sellal doit choisir rapidement entre démissionner du gouvernement ou renoncer à la députation. Les ministres issus du parti FLN sont dans une position inconfortable à l'approche des élections législatives. En effet, ils sont sommés de choisir entre garder leur portefeuille ministériel ou déclarer leur candidature à la députation. Le choix des candidats aux élections législatives relèvera désormais du vote des militants au niveau des structures du parti.

Page 3



400 PERSONNES DÉCÉDÉES PAR MONOXYDE DE CARBONE EN UNE ANNÉE

LES APPAREILS DE LA MORT

Quatre personnes ont perdu la vie avant-hier intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant du chauffe-bain de leurs domiciles. En tout, 48 personnes incommodées par le monoxyde de carbone ont été secourues par les agents de la Protection civile. Entre 2016 et début 2017, le cap des 400 décès est déjà dépassé. Quelles sont les causes de cette calamité ? Que nous apprennent les centaines d'enquêtes menées par la Gendarmerie nationale ?

PAGE 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA COUR SUPRÊME S'EST PRONONCÉE HIER

L'affaire de l'autoroute Est-Ouest sera rejugée

L'AFFAIRE e l'autoroute Est-Ouest sera rejugée à la faveur de la validation par la Cour suprême de l'appel introduit par le parquet après le verdict rendu lors de l'examen du dossier. La Cour suprême s'est prononcée hier sur ce pourvoi en cassation.
L'affaire sera enrôlée à nouveau par le tribunal criminel d'Alger avec un nouveau jury durant les prochaines sessions. Pour rappel, le scandale de l'autoroute Est-Ouest avait été jugé en mai 2015 par le tribunal criminel d'Alger qui avait prononcé de lourdes condamnations à l'encontre de 15 personnes et 7 entreprises étrangères qui étaient dans le box des accusés dans ce procès qui avait duré huit jours.
Des peines allant jusqu'à 10 ans de prison ferme ont été prononcées contre les principaux protagonistes de l'affaire. Le principal accusé, Chani Medjdoub, consultant international et homme d'affaires algéro-luxembourgeois, poursuivi pour corruption présumée, a été condamné à 10 ans de prison ferme ainsi qu'à une amende de 3 millions de dinars (environ 30 000 euros).
Sa condamnation est assortie d'une demande de saisie de ses comptes bancaires au Luxembourg, de son véhicule ainsi que de sa villa, située sur les hauteurs d'Alger.
Intervenant pour le compte de l'entreprise chinoise CITIC en charge de la réalisation d'une partie de l'autoroute Est-Ouest, Chani Medjdoub est soupçonné d'avoir empoché 30 millions de dollars de commissions.

S. N.

TIZI OUZOU

Dix accidents de la circulation en une semaine

LA WILAYA de Tizi Ouzou a enregistré pas moins de dix accidents sur l'ensemble de ses axes routiers au cours de la semaine allant du 15 au 21 janvier de l'année en cours. C'est ce qu'indique un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya dont nous détenons une copie. Ce document précise que ces accidents de la circulation routière ont causé le décès d'une personne et des blessures à huit autres. Par ailleurs, les accidents autres que routiers sont venus rallonger la liste des dégâts. En effet, le document en notre possession donne lecture de 14 incendies déclarés au cours de cette semaine considérée. Parmi l'ensemble de ces incendies, neuf sont causés par des masses électriques et ont concerné différentes bâtisses. Les autres feux dont la cause est l'erreur humaine concernent deux maisons habitables, un magasin, une école primaire et une simple baraque. Ces incendies ont causé des blessures à quatre personnes. Par ailleurs, dans le cadre des différentes opérations de secours et évacuation de citoyens, les unités de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré et exécuté pas moins de 387 opérations. C'est sur le même registre que les secouristes de la Protection civile ont recensé 61 blessés, 342 malades et un décès. Au registre des simples opérations dites «diverses», les éléments de la Protection civile ont exécuté 187 missions au cours de la semaine considérée. Ces chiffres nous rappellent, encore une fois, que le noble métier de pompier est loin d'être de tout repos.

Saïd Tissegouine

BOUDJEMA TALAI, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS L'A RÉVÉLÉ

Coût des accidents de la route : 120 milliards de DA par an

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai, a affirmé que « le coût des accidents de la route représente environ 2 % du PIB (Produit intérieur brut), soit près de 120 milliards de dinars par an». Saisissant l'occasion de son intervention à la radio Algérie internationale, le ministre n'a pas omis de signaler que, parallèlement à ce coût très élevé, «la part des pertes humaines est tout autant considérable».



Selon le ministre, le nombre des victimes en 2015 est de plus de 4 000 morts et 55 000 blessés. Comme principale solution préconisée pour la diminution des accidents de la route, Boudjema Talai souhaite se lancer dans des actions de sensibilisation à tous les niveaux de la société. Selon lui, la sensibilisation pourrait réduire le nombre d'accidents de la route et tout le monde est concerné par ce phénomène.
Abordant la question de la loi sur le permis à points, dont l'objectif est d'atténuer l'ampleur des accidents de la route, le ministre affirme que cela n'est qu' «une partie de la solution». Toujours dans le contexte de la lutte contre le phénomène des accidents de la route, Boudjema Talai avait, rappelons-le, indiqué en novembre 2016 à l'APN qu' «un arrêt ministériel est en cours d'élaboration, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, pour intégrer l'éducation routière dans les écoles». Et d'ajouter que «les conditions d'obtention du permis de conduire et de la formation des encadreurs d'auto-écoles sont en cours de révision afin de réduire les accidents de la route causés par l'élément humain».
Lors de l'examen du projet amendant et complétant la loi 01-14, relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière, le ministre des Travaux publics et des Transports a répondu aux députés de l'APN : «Le projet de loi va sans doute contribuer au recul du phénomène du terrorisme routier.» Il appelle à cet effet l'ensemble des acteurs concernés et la société civile à contribuer à l'application de ces dispositions sur le terrain.
Concernant les amendes forfaitaires, jugées «exorbitantes» par certains députés, le ministre a indiqué que «le seuil maximum est de 5 000 DA et que ces amendes concernent les infractions de quatrième degré, ajoutant qu'elles peuvent atteindre les 7 000 DA en cas de non-payement dans les délais fixés». Partant du principe de l'implication de la société civile dans la sensibilisation autour de la lutte contre les accidents de la route, l'Union nationale algérienne des transporteurs (UNAT) a appelé hier à l'amendement de l'article relatif aux infractions de la loi n° 13/01, adoptée en août 2001 et régissant l'activité des transports terrestres de personnes et de marchandises.
Lors d'une rencontre de sensibilisation des transporteurs de voyageurs sur les accidents de la route, organisée par la sûreté de la wilaya de Bouira avant-hier, le vice-président de l'UNAT, M. Ould Amri, a estimé que «cette loi (01-13) doit être revue notamment dans son article relatif aux infractions». Et d'expliquer plus loin que «l'article en question prévoit des punitions contre le propriétaire du bus de transport de voyageurs et non contre le chauffeur qui a commis l'infraction, alors que c'est le conducteur lui-même qui doit être sanctionné et non le propriétaire».
M. Ould Amri rappelle avoir même exposé cette question au ministre du secteur, Boudjema Talai, et ce après l'accident mortel survenu à Bou Sâada et qui a fait 10 morts. Le propriétaire du bus avait alors été sévèrement puni. Le vice-président de l'UNAT a souligné que plusieurs facteurs sont à l'origine de l'hécatombe que connaissent les routes du pays chaque année dont, notamment, la mauvaise qualité des véhicules utilisés, l'état des routes ainsi que les infractions commises par les conducteurs.

A. Timizar

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les bus de transport de voyageurs tuent le plus de personnes

LE CHARGÉ des activités au centre national de la prévention et de la sécurité routière, Ahmed Nait Hocine, a annoncé hier à Alger, que les conducteurs des bus de transport de voyageurs étaient responsables à raison de 3% des accidents de la circulation survenus en 2016.
Les statistiques réalisées par les services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile sur le type de véhicules impliqués dans les accidents de la circulation révèlent que les conducteurs de bus de transport de voyageurs en sont les auteurs avec un taux de 3%, a déclaré M. Nait Hocine à la presse à l'occasion du lancement de la campagne nationale de sensibilisation en direction des conducteurs concernés. Il a précisé à ce propos, que «même si le taux reste faible, les conséquences sont elles, désastreuses au regard du nombre de décès notamment à bord des bus faisant les longs trajets», estimant nécessaire de «rappeler la responsabilité qui leur incombe».
M. Nait Hocine a rappelé également, que les chiffres sur les accidents de la route en 2016 font ressortir «un net recul des indicateurs de la sécurité routière avec 28856 accidents de la route qui ont fait 3 992 morts soit une réduction de 13% par rapport à 2015», soulignant que «les résultats sont positifs mais insuffisants».
Il a affirmé en outre, que la campagne de sensibilisation lancée au niveau des gares routières à travers l'ensemble du territoire national tendaient à «sensibiliser les conducteurs de bus de transport de voyageurs au respect du code de la route et à la nécessité de s'informer sur les conditions climatiques notamment en cette saison connue pour ses perturbations qui influent sur l'état des routes».
Le lancement de la campagne a été donnée au niveau de la gare routière de transport de voyageurs de Kharouba (Alger) où des dépliants ont été distribués aux conducteurs de bus pour leur rappeler le respect de la distance de sécurité, le contrôle des véhicules et de la vitesse tolérée.
Concernant le code de la route adopté récemment par le parlement, M. Nait Hocine a insisté sur l'importance de coordonner les efforts entre les différents secteurs concernés afin de trouver les solutions idoines en matière de sécurité routière.

T. R.

ILS ONT ÉTÉ SOMMÉS DE CHOISIR ENTRE LEUR POSTE ET LES LÉGISLATIVES

Les ministres du FLN dans l'expectative

Une dizaine ministres de l'équipe Sellal doit choisir rapidement entre démissionner du gouvernement ou renoncer à la députation.



Les ministres issus du parti FLN sont dans une position inconfortable à l'approche des élections législatives. En effet, ils sont sommés de choisir entre garder leur portefeuille ministériel ou déclarer leur candidature à la députation. Et pour cette dernière option, ils ne sont pas sûrs de gagner les faveurs des militants du parti pour figurer dans les listes de leur région respective.

Le choix des candidats aux élections législatives relèvera désormais d'un vote de militants au niveau des structures du parti. Les ministres qui se porteront candidats ont une certaine inquiétude car ils sont tous ou presque mal perçus au niveau de leur wilaya respective. D'où ce dilemme cornélien. Car le système existant, celui de la cooptation, ne sera plus reconduit.

Le SG du FLN Djamel Ould Abbès l'a répété plusieurs fois. Les ministres du parti doivent mouiller le maillot et descendre dans l'arène s'ils veulent se porter candidat. Ou rester à leur poste et prendre le risque d'un remaniement ministériel qui leur serait peut-être fatal.

La loi électorale et celle relative aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, qui leur interdisent le cumul de mandats électifs avec de hautes fonctions dans les institutions de l'État seront appliquées.

La disposition existait déjà dans la loi organique portant régime électoral avant sa révision en novembre 2011. Elle a été confirmée par la loi organique du 12 janvier 2012 fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Dans son article 3, ce texte dispose clairement que le mandat parlementaire est incompatible avec l'exercice d'une fonction de membre du gouvernement.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a indiqué avant-hier que les membres du gouvernement sont libres de participer ou non à cette échéance électorale : «Chaque ministre est libre de se présenter ou non aux législatives», a-t-il indiqué à la presse en marge de la première réunion de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

Le Premier ministre a souligné que les élections législatives se dérouleront au courant du premier semestre de l'année 2017.

Les membres du gouvernement devant participer aux législatives doivent démissionner de leurs postes respectifs, 60 jours avant la date du scrutin. Les services de la chefferie du gouvernement auraient déjà sollicité les ministres en poste issus de partis à l'instar du FLN et du RND à choisir entre leur maintien au gouvernement ou de se porter candidat aux législatives, afin d'établir une liste qu'ils comptent soumettre au président Bouteflika. Ce dernier devra avoir une liste dans l'éventualité d'un remaniement ministériel qui aura lieu prochainement.

Pour ceux qui auront à choisir de se porter candidat, ils devront en effet déposer leur démission pour se consacrer entièrement à leur campagne électorale. Ils seront remplacés par d'autres ministres sans étiquette politique qui assureront l'intérim. Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, qui ne se portera pas candidat, assure depuis une semaine l'intérim à la tête du ministère du Commerce, en remplacement de Bakhti Belaib, souffrant et transféré en France pour y subir des soins médicaux. Un autre poids lourd de la composante gouvernementale, Abdeslam Bouchouareb, quittera lui ses fonctions car il est pressenti comme candidat et tête de liste du RND dans sa région natale à Oum El Bouaghi.

Hocine Adryen

EN PRÉVISION DE LA TENUE PROCHAINE D'UNE RÉUNION SUR LA LIBYE À ALGER

Messahel reçoit une délégation de la région de Misrata

EN PRÉVISION d'une prochaine réunion de tous les protagonistes libyens à Alger, impliqués dans la recherche de la solution à la crise, un chassé-croisé des membres influents de la société libyenne a lieu dans la capitale algérienne.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger une importante délégation de responsables municipaux conduite par le président du Conseil municipal de Misrata, Mohamed Chtiwi, ainsi que des parlementaires représentant la région de Misrata, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite d'information fait suite aux différentes visites en Algérie de responsables politiques et de parlementaires libyens, à la lumière des efforts de l'Algérie sur la voie d'un dialogue interlibyen.

L'entretien a porté, notamment, sur les voies et moyens tendant à impulser la «solution politique consensuelle», à travers la dynamique de dialogue inclusif interlibyen et la réconciliation nationale. Pour leur part, les membres de la délégation libyenne ont salué le rôle actif et continu de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015.

Dernièrement, les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, réunis au Caire, sont convenus de la tenue à Alger de la prochaine réunion des pays voisins de la Libye. Le communiqué final de cette réunion a salué «les efforts consentis par l'Algérie et ses démarches visant à rapprocher les vues entre les belligérants libyens pour parvenir à un règlement politique dans le cadre du processus politique onusien, à la faveur du dialogue interlibyen et de la réconciliation nationale».

Messahel a rappelé les contacts qui ont eu lieu récemment avec les différentes forces politiques sur la scène libyenne et les visites effectuées en Algérie par le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, Fayez Al-Sarraj, le conseiller Aguila Salah, le président du Haut conseil d'Etat, Abderahmane Souihli, le maréchal Khalifa Haftar, et plusieurs responsables et représentants des différentes obédiences politiques et personnalités libyennes influentes. Toutes ces personnalités ont exprimé leur souci de «parvenir à un consensus national qui préservera la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye». Deux autorités politiques se disputent le pouvoir: d'un côté, le gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, de l'autre une autorité rivale qui contrôle une grande partie de l'est libyen et s'appuie sur le Parlement élu de Tobrouk. Ce Parlement a apporté son soutien à l'Armée nationale libyenne (ANL), par le maréchal Khalifa Haftar. Sur le terrain en Libye, deux forces militaires principales se distinguent, chacune liée aux autorités politiques rivales : les groupes armés de Misrata, dans l'Ouest, qui formaient l'essentiel des forces ayant chassé le groupe Etat islamique (EI) de Syrte au nom du GNA. Et l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Haftar, qui mène depuis plus de deux ans des combats contre les groupes djihadistes dans la partie orientale du pays, notamment à Benghazi. Pour l'heure, les discussions entre les deux parties influentes achoppent sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale qui inclurait le maréchal Haftar qui revendique le poste de vice-Premier ministre en plus du département ministériel de la Défense.

H. A.

AMOR KHELLIF, DIRECTEUR DE RECHERCHE EN ÉNERGIE :

Un pétrole bon marché n'arrange ni les producteurs ni les groupes pétroliers

LE DIRECTEUR de recherche en énergie et professeur en économie, Amor Khellif, a estimé que les prix pourraient évoluer à 65 dollars si les signataires de l'accord respectaient leur quota de production en permanence. S'exprimant lors de son passage à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la chaine 3 de la Radio Algérienne, cet économiste a considéré que le pétrole bon marché n'arrange pas les pays producteurs encore moins les grands groupes pétroliers qui ont été contraints de geler leurs investissement.

Citant l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il a affirmé qu'un budget mille milliards de dollars d'investissement dans l'industrie pétrolière a été bloqué suite à l'effondrement des cours de l'or noir ces dernières années. «Les grosses compagnies pétrolières ont du renoncer à leur projets d'investissement notamment dans l'exploration du pétrole et du gaz car ils ne voulaient pas investir à perte avec un prix du pétrole de moins de 30 dollars le baril», a-t-il expliqué en déduisant que «le premier bénéficiaire de ce renchérissement des prix sont, d'abord, les compagnies pétrolières, qui ont fait savoir qu'elles ne contenteraient pas d'un coût du baril dévalué».

Il a toutefois rappelé que c'est la croissance économique mondiale qui détermine la demande pétrolière. «Si demain il y aura une hausse importante de la croissance mondiale, la demande mondiale en pétrole va automatiquement augmenter et vis-versa », a-t-il soutenu.

A propos de la transition énergétique, il affirme que celle-ci ne se réalisera pas sans le pétrole, lequel, a-t-il assuré, en ajoutant que le pétrole continuera de constituer un élément « fondamental » de l'équilibre entre les niveaux d'offre et de demande, « sur le long terme » et à se pérenniser, durant longtemps, comme source d'énergie. Il exclut, à ce propos, que l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste puisse parvenir à s'imposer face au brut «en raison de son cycle de vie relativement court et d'une exploitation extrêmement coûteuse».

Il a évoqué à ce propos le renoncement de nombreuses compagnies pétrolières aux investissements dans le gaz et le pétrole de schiste. «On continuera de consommer le pétrole sur les 30 et 40 prochaines années d'où l'objectif des compagnies pétrolières de concentrer leur investissements dans l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières», a-t-il souligné.

Interrogé sur les réserves pétrolières et gazières en Algérie, il a affirmé que l'Algérie devrait penser à pérenniser ces ressources sur les 40 prochaines années afin d'assurer les besoins de la demande du marché interne. «Nos géologues confirme qu'il y a en effet un amenuisement des réserves nationales en hydrocarbures et même les exportations la production de pétrole et de gaz ont régressé», a-t-il constaté. A propos de la transition énergétique, il a estimé important d'impliquer les privés et les collectivités locales qui devraient encourager l'utilisation des énergies propres. Pour cela il faut un cadre institutionnel qui permet de créer une structure indépendante et concurrentiel à Sonelgaz», a-t-il préconisé.

Z. M.



LYCÉE TECHNIQUE D'IHADDADEN (BÉJAÏA)

Les inondations à l'origine d'une grève générale

LE LYCÉE technique d'Ihaddaden était paralysé hier par une grève générale des travailleurs, enseignants et élèves. Ces derniers ont observé une grève générale commune afin d'interpeler les responsable du secteur au niveau de la wilaya et au niveau central sur la dégradation des infrastructures et les dangers que représentent les plafonds endommagés par les infiltrations des eaux pluviales sur la vie des élèves et enseignants d'autant que des plaques se détachent du plafond et sont déjà tombées par terre.

Une situation devenue insupportable pour tout le monde. Celle-ci est accentuée par les inondations enregistrées ces derniers jours suite aux fortes intempéries qui ont affecté la wilaya et qui ont encore pénétré dans les classes et blocs et endommagé les plafonds et murs construits en amiante.

«Nous avons saisis les autorités de wilaya et les autorités du secteur par le passé mais, aucune décision n'a été prise à ce jour et la situation des infrastructures de l'établissement continuent de se dégrader mais, les dernières intempéries ont vu les choses s'empirer», déclarent des enseignants. Une commission a été diligentée hier par la direction de l'éducation et une fiche technique sera élaborée afin de réaménager l'établissement, a-t-on appris.

«Certains enseignants n'ont pas manqué de relever sur Radio Soummam que «des lycéens sont déjà décédés à cause de cancers que l'amiante avec laquelle sont construites les infrastructures pourrait en être l'origine».

A Boukehlifa, des Lycéens ont fermé hier aussi le siège de l'APC pour exiger la mise à leur disposition de transport scolaire pour se déplacer à Tichy ou ils poursuivent leurs études secondaires.

Ceci pendant qu'Adekar, les parents d'élèves du nouveau Lycée ont appelé hier les autorités du secteur afin d'intervenir pour la prise en charge des carences auxquels fait face l'établissement, notamment la mise en service du chauffage, l'infiltration des eaux pluviales par les fenêtres, le renforcement du lycée en personnel administratif notamment, les adjoints d'éducation, lesquels devaient être affectés il y a quelques semaine mais, cela tarde à se faire, nous dit-on.

N. B.

FONCTIONNAIRES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Rassemblements aujourd'hui devant les directions de l'éducation

La commission nationale des fonctionnaires de l'orientation scolaire, affiliée à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), appelle ses adhérents à des rassemblements, aujourd'hui, devant les directions de l'éducation de wilaya.



Les fonctionnaires de l'orientation scolaire déplorent l'état des centres d'orientation qui « sont, en majorité, dans un état lamentable », regrette ce syndicat dans un communiqué rendu public hier. Il estime que « ces centres sont censés coordonner les travaux des conseillers les soutenir et les former, ou encore lancer des études et enquêtes dans le but de diagnostiquer les maux de l'école et de proposer des solutions ».

Les fonctionnaires de l'orientation scolaire réclament leur statut (mode de gestion : administrative, financière et technique) attendu depuis des années. Le syndicat interpelle, par ailleurs, la commission technique chargée de remédier aux lacunes contenues dans le statut particulier des corps spécifiques de l'éducation nationale pour rétablir les droits des fonctionnaires de l'orientation scolaire qui «ont le plus souffert», selon le communiqué.

Ces fonctionnaires affiliés à l'Unpef demandent, en outre, d'être associés au travail de révision promis par la tutelle. Le syndicat pointe du doigt, entre autres préjudices causés par le statut en vigueur, l'injustice de l'intégration de la classification des grades et de la promotion qui a lésé les effectifs de cette corporation.

La commission de révision du statut doit, selon l'Unpef, tenir compte de la réparation de l'injustice de l'intégration, et ce en rendant aux conseillers leurs grades déjà acquis. La commission est interpellée sur la nécessité de la création de grades de promotion pour les conseillers principaux comme grades de spécialisation dans les domaines de guidance scolaire, de l'information de l'évaluation, de l'orientation et de la recherche, lit-on dans ledit document.

Les fonctionnaires de l'orientation scolaire réclament, en outre, l'établissement du statut des centres d'orientation scolaire, conformément aux exigences du moment, ainsi que des possibilités de bénéficier d'un logement d'astreinte, de l'indemnité de transport et de la prime de responsabilité.

En outre, ces derniers demandent la «révision à la hausse de la classification, compte tenu des paramètres de compétences, de la diversité et de la complexité des tâches, l'ouverture de la possibilité de postuler aux postes de responsabilité dans le secteur ainsi que l'établissement du statut des centres d'orientation scolaire conformément aux exigences du moment ».

Lynda Louifi

SUITE AUX DERNIÈRES INTEMPÉRIES

Perturbation de l'alimentation en eau potable à Médéa

LES PERTURBATIONS atmosphériques qui ont affecté la région et donné lieu à d'importantes précipitations, ont été à l'origine d'une grande panne survenue sur le réseau d'alimentation en eau potable de la wilaya. Les pannes techniques ont touché les principales conduites d'adduction venant du barrage Ghrib, dans la wilaya d'Aïn Defla vers Médéa et de la station de traitement située dans l'oued Chiffa. En effet, la distribution de l'eau potable à travers le réseau d'alimentation s'est arrêtée depuis 3 jours pour des raisons liées aux intempéries qui continuent de sévir sur la région, causant des déboitements de conduites du fait des glissements de terrain. Selon le directeur de l'agence ADE de Médéa, monsieur Mohamed Menaï, 2 déboitements des conduites ont eu lieu, mercredi du quartier du 15-Décembre, sur la ligne d'adduction alimentant les agglomérations de Médéa, Draa Smar et Ouzera.

Il en va également de l'alimentation de Médéa à partir de la station de traitement de l'oued Chiffa, parce que ses eaux devenues chargées ne peuvent être distribuées qu'après leur décantation des matériaux en suspension.

D'une manière générale, plusieurs camions citernes ont été mobilisés pour alimenter la population dans l'attente de la reprise de la distribution qui, est-il précisé, commencera progressivement à partir de ce mardi. Une importante panne a aussi touché, la semaine écoulée, la principale conduite d'adduction d'eau potable alimentant les communes de la wilaya de Médéa, dont les principales villes de Ksar El-Boukhari, Berrouaghia, El-Omaria, Béni-Slimane, Tablat, El-Azizia, à partir du barrage de Koudiet Acerdoune de Bouira.

La reprise du pompage s'est normalisée pour les communes qui se trouvent sur ce tracé et qui constituent le plus gros de la demande en eau avec plus de la moitié de la population de la wilaya.L'on signale que la panne a été causée par une fissuration de la conduite qui a eu lieu à hauteur de la commune de Bir Ghebalou, dans la wilaya de Bouira.

N.B

DÉBORDEMENT DES EAUX USÉES À TICHY (BÉJAÏA)

Des commerçants coupent la RN 09

DES COMMERÇANTS se sont insurgés avant-hier à Tichy. Ils ont coupé la RN 09 à hauteur du lieudit l'Etoile, réclamant ainsi la réfection de la voirie et le curage des égouts pour mettre fin au débordement des eaux usées qui ont envahi les trottoirs et ont pénétré dans leurs magasins. Cette situation, qui date depuis plusieurs mois, a été accentuée par les eaux pluviales, nous dit-on.

D'ailleurs, l'Office national d'assainissement (ONA) avait, à maintes reprises, nettoyé les caniveaux mais la vétusté de la canalisation et les pluies qui se sont abattues en abondance sur la région, charriant des terres et des objets en tous genres, ont obstrué les bouches d'égouts et généré, par conséquent, des débordements d'eaux usées sur la route, les trottoirs, inondant ainsi certains magasins.

Les commerçants ont fini par perdre patience et ont décidé d'occuper la rue dans l'espoir de pousser les autorités à régler le problème, et ce de manière définitive. «Le projet de réaménagement du réseau d'assainissement est prévu mais celui-ci devrait passer par des procédures réglementaires», dit-on. Autrement dit, cela va prendre du temps. Les protestataires qui ont compris cela ont décidé de maintenir leur mouvement, exigeant le réaménagement immédiat du réseau d'assainissement.

N. B.

400 PERSONNES DÉCÉDÉES PAR MONOXYDE DE CARBONE L'ANNÉE DERNIÈRE

Les appareils de la mort

Quatre personnes ont perdu la vie avant-hier intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant du chauffe bain de leurs domiciles. En tout, 48 personnes incommodées par le monoxyde de carbone ont été secourues par les agents de la Protection civile. Entre 2016 et début 2017, le cap des 400 décès est déjà dépassé. Quelles sont les causes de cette calamité ? Que nous apprennent les centaines d'enquêtes menées par la Gendarmerie nationale ?



Les appareils défectueux ont inondé le marché algérien depuis des années ; pourtant les services concernés, notamment le ministère du commerce connaissent les causes de cette tragédie. Chaque année, plus de 400 personnes trouvent la mort suite à des explosions ou autres fuites de gaz émanant des appareils « Made in Taiwan » qui sont vendus dans le commerce. Il s'agit des chauffe-bains et chauffages ; ces derniers font chaque année l'objet de contrôles par des agents relevant du ministère du Commerce, mais en vain. La courbe de la mortalité ne cesse d'augmenter au fil des années, cela au moment où les Algériens espéraient le contraire. Chaque jour, une moyenne de quatre personnes trouvent la mort suite à des appareils défectueux installés dans les maisons. Plus de 350 morts et 5 000 blessés, tel est le bilan des fuites de gaz suivies d'explosions des appareils défectueux des chauffages et chauffe bains durant l'année passée. En ce début de l'année, ce sont plus de 50 personnes décédées dans les mêmes circonstances. Quel est le problème ? Comment peut-on réduire le taux de mortalité dû aux appareils de mauvaise qualité ? Ces engins de la mort sont vendus dans les marchés locaux en l'absence de contrôles rigoureux, qui devaient être menés par les services concernés. Autrement dit, les agents chargés de cette mission effectuent uniquement des contrôles routiniers et périodiques. Les appareils défectueux ont débarqué en Algérie en 2010, date à laquelle les premiers cas mortels dus aux chauffages « made in Taiwan » ont été signalés. Depuis, la liste macabre ne cesse de s'allonger. Avant-hier seulement, les services de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 48 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe bain dans leurs habitations a travers plusieurs wilayas. Parmi ces victimes, 22 personnes incommodées dans la wilaya de M'Sila, neuf personnes dans celle de Khenchela, quatre personnes incommodées à la wilaya de Naama, cinq personnes incommodées dans la wilaya d'El Bayadh, trois personnes incommodées à la wilaya de Bordj Bou Arreridj et quatre autres à la wilaya de Skikda, selon la Direction générale de la Protection civile, les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les établissement de santé, par contre quatre personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone Co émanant du chauffe bain de leur domicile, dont deux personnes à Boumerdés, commune Chaâbat Amer, une personne à Alger à la commune de Béni Messous et une autre à la wilaya de Khenchela, commune de Bouhmama.

2016, UNE ANNÉE «MEURTRIÈRE»

Le nombre des personnes décédées suite aux explosions et fuites de gaz provenant des chauffe bains et chauffages a battu tous les records en 2016. Ils sont plus 300 algériens à trouver la mort durant cette période contre près de 220 en 2015. Le 21 février 2016, deux personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone, suite à l'inhalation des gaz brûlés émanant des chauffages de leurs domiciles, l'une des deux victimes est morte dans la wilaya Médéa, commune de Mihoub, et la seconde a perdu la vie, dans les mêmes circonstances, dans la wilaya de Ouargla, à la cité El Mkhadema, dans la commune de Ouargla. Cinq jours avant, soit le 16 février 2016, cette fois trois personnes ont péris, suite à 17 explosions des appareils de chauffage survenues un peu partout au pays. L'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence a 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain, dont quatre explosions à Sétif, quatre à Batna, deux cas de fuite de gaz suivie d'explosion à Naâma et cinq autres Bejaia. Les sapeurs-pompiers ont pris en charge sur place puis évacué dans un état satisfaisant vers les établissements de santé l'ensemble des victimes. Par contre, trois personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone Co dont deux personnes dans la wilaya de Tissemsilt ç la cité Oued Chaghlou commune de Theniet el Had et une autre personne dans la wilaya de Mila à la cité Mohamed-Boudiaf commune de Chelghoum Laid ; les victimes ont été évacuées vers les morgues des hôpitaux locaux. Le 31 décembre dernier, c'est à Boumerdés qu'une femme de 31 ans mariée sans enfants, a trouvé la mort par asphyxie suite à l'inhalation de gaz brûlés dégagés d'un réchaud, à l'intérieur de son domicile conjugal à la commune d'Afir. Durant la même journée, qà Béjaïa, trois personnes sont décédées par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffe-bain. La tragédie a fait le tour de Béjaia et tout le monde était consterné. Quelques jours avant ce drame, dans la commune des Eucalyptus à l'est d'Alger un autre horrible drame est survenu à la Cité M'barek à Cherraba, où deux enfants d'un mois et trois ans ont péris suite à l'explosion d'un appareil de chauffage. Selon la Protection civile, le drame s'est produit suite à un incendie.

DES FAMILLES ENTIÈRES DÉCIMÉES

Le 16 janvier 2016, un horrible drame avait frappé la commune d'El Bayadh suite à la mort, par asphyxie, d'une famille entière composée de quatre membres. Les quatre victimes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone et une autre personne incommodée a été secourue par la Protection civile, suite à l'inhalation des gaz brûlés émanant d'une chauffe bain de leur domicile, au niveau de la commune et daira d'El Bayadh. Cette fois c'est un jeune couple et leurs deux enfants qui avaient échappé à une mort certaine après une fuite de gaz suivie d'une explosion de leur appareil chauffage dans un appartement à Guelma. Ils ont été asphyxiés. Les victimes ont été sauvées et une enquête a été ouverte. Suite à une fuite de gaz provenant d'un chauffage, un incendie s'est déclaré dans le domicile d'un citoyen de 33 ans, à la commune de Bordj-Sabat (Guelma), occasionnant l'asphyxie de son épouse et de ses deux enfants suite à l'inhalation de la fumée dégagée et la destruction totale de l'ameublement et d'effets de literie s'y trouvant. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Bordj-Sabat. Le 28 décembre 2016, suite à une fuite de gaz butane, un couple a été grièvement blessé lors d'une explosion d'un réchaud. Tout a commencé par une fuite de gaz dégagée par l'appareil de chauffage, avant qu'un incendie suivi d'une explosion ne se produise dans le couloir et la cuisine du domicile d'un citoyen âgé de 38 ans, à la cité Ben-Salem-Miloud, commune de Treat (Annaba), occasionnant des brûlures à des degrés divers au propriétaire et à son épouse âgée de 24 ans, ainsi que l'effondrement du toit de la cuisine et des dégâts importants au matériel s'y trouvant. Les victimes ont été évacuées sur la polyclinique locale, d'où la femme grièvement atteinte a été transférée vers l'hôpital d'Annaba, où elle est gardée en observation médicale.

ILS ONT ÉCHAPPÉ DE JUSTESSE À UNE MORT CERTAINE

Le 11 décembre passé, c'est dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès qu'une famille entière a frôlé la mort suite à l'explosion d'un chauffage. Tout a commencé le soir du 11 décembre 2016, suite à une fuite de gaz butane, un incendie suivi d'une explosion, s'est produit dans la cuisine d'un logement de fonction occupé par un inspecteur de l'éducation dans une l'école primaire, à la commune de Amarnas, occasionnant des brûlures à des degrés divers à l'intéressé et à quatre membres de sa famille dont un bébé d'un an, ainsi que l'effondrement du toit de la cuisine et des dégâts importants au matériel s'y trouvant. Les victimes ont été évacuées sur le CHU de Sidi-Bel-Abbes, où elles sont gardées en observation médicale. Le même jour, c'est à Tlemcen qu'une autre explosion d'un appareil de chauffage avait été signalée dans un appartement, où le propriétaire avait perdu son petit-fils âgé de 14 ans. En effet, le drame a eu lieu suite à une fuite de gaz butane, un incendie s'est produit dans le domicile d'un citoyen, à la rue Lotfi, commune de Aïn-Youcef, occasionnant le décès par asphyxie de son petit-fils âgé de 14 ans et l'évanouissement de trois membres de sa famille, ainsi que des dégâts à la demeure et la literie et l'ameublement.. Les victimes ont été évacuées sur la polyclinique locale, où l'une d'entre elles a été transférée sur l'hôpital de Tlemcen, où a été également déposé le corps du défunt. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Aïn-Youcef. Le 26 novembre 2016, deux appartements ont été détruits par deux explosions dues aux appareils défectueux de chauffage, la première explosion a secoué un quartier sis dans la commune de Boukhadra, dans la wilaya de Tébessa, et la seconde a été enregistrée à Chéraga, dans la wilaya d'Alger. Trois membres d'une même famille blessés lors d'une explosion à leur domicile. Par ailleurs, suite à une fuite gaz d'un appareil de chauffage, suivie par un incendie et d'une explosion qui s'est produite dans le domicile d'un citoyen âgé de 40 ans, à la commune de Boukhadra (Tébessa), occasionnant des brûlures au chef de famille, à son épouse et à sa fille âgée de 15 ans, ainsi que des dégâts à la demeure et à la literie. Les victimes ont été évacuées sur l'hôpital de Tébessa puis transférées sur le CHU d'Annaba, où elles sont gardées en observation médicale. Le même jour, dans la wilaya d'Alger. Ici, une mère et sa fille ont été asphyxiées suite à l'inhalation de gaz, avant qu'elles soient sauvées. Elles ont été asphyxiées suite à l'inhalation de gaz brûlés dégagés d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile à la commune de Cheraga. Les deux victimes ont été évacuées sur l'hôpital de Bainem, où elles sont gardées en observation médicale. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade locale.

Sofiane Abi



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POIPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRVAUX PUBLICS
NIF 099003801900062?

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La Direction des travaux publics de la Wilaya de *Tissemsilt*, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacites minimales pour:

Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales

Entretien des chemins communaux :

Lot N°01 : Entretien du CC N° 03 reliant Ain El Bordj et RN 14 passant par Ain El Karma sur 2,3 km (commune de Tissemsilt)
Lot N°02 : Entretien du CCN°03 menant à Trabadja sur 8,9 km (commune de Ouled Bessem)
Lot N°03 : Entretien de la piste Lambel 2 vers Douar Brahimi sur 3,7km (commune de Khemisti)
Lot N°04 : Entretien de la route reliant Ain Tokria et 35 habitats groupés sur 1 km (commune de Khemisti)
Lot N°05 : Entretien de la route reliant Ain Guergour vers ouled Bessem sur 5.8 km (commune de Khemisti)
Lot N°06 : Entretien de la route reliant Khenag el nahar et douar Djoudi-Charef sur 2,5 km (commune de Laayoune)
Lot N°07 : Entretien de la piste reliant Ain Seoud vers familles Taielba, Alla,Riane ,Hassouni sur 4 km (commune de Laayoune)
Lot N°08 : Entretien de la route reliant RN14 et Douar Boukhaled sur 3 km (commune de Laayoune)
Lot N°09 : Entretien du CC ELbel reliant RN N° 60 et CW N°84 sur 3,6km (commune de Bordj Emir Abdelkader)
Lot N°10 : Entretien du CC Sidi Mosbah sur 1,2 km (commune de Bordj Emir Abdelkader)
Lot N°11 : Entretien de la route reliant la RN14 et CW09 sur 1 km (commune deYoussoufia)
Lot N°12 : Entretien du CC Sidi Daoud sur 2,5 Km (commune de Theniet el had)
Lot N°13 : Entretien du CC Ain Ghalem sur 11 Km (commune de Sidi Boutouchent)
Lot N°14 : Entretien du CC reliant CW 05 et Metidja sur 6 Km (commune deBordj Bounaama)
Lot N°15 : Entretien du CC reliant centre de Sidi Slimane-Ayayda et limite commune de Boucaid sur 6Km (commune de Sidi Slimane)
Lot N°16 : Entretien du CC reliant CW 06 -Douyette et RN 19 sur13 KM (commune de Beni Lahcen)
Lot N°17 : Entretien du CC reliant du CW05 et centre Beni Chaib sur 1,4 km (commune de Beni Chaib)
Lot N°18 : Entretien du CC N° 02 route reliant RN 19 et Douar Maamria sur 3km (commune de Lardjem)
Lot N°19 : Entretien du CC N° 01 route reliant Tamlahet centre et Ançor Labiadh sur 05 km (commune de Tamalahet)
Lot N°20 : Entretien du CC N° 03 route reliant CW 21 au Douar Assanine sur 2,5 Km (commune de Sidi Laantri)
Lot N°21 : Entretien du CC N° 01 route reliant CW34 et Cimetière APC sur 1,1 km (commune de Melaab)
Lot N°22 : Entretien du CC reliant CW 06 Ouled Bouzid -CC Beni Lahcen sur 4,5km (commune de Sidi Abed))
Lot N°23 : Entretien du CC reliant RN14-Nouaceur -CW01 sur 09 km (commune de Ammari)
Lot N°24 : Entretien du CC reliant CW10 -Douar Ouled M'Djahed sur 3,5 km (commune de Maacem)
Lot N°25 : Entretien du CC reliant du CW52 -Kouacem -Sidi said -Rouabeh sur 7,8 km (commune de Lazharia)
Lot N°26 : Entretien du CC reliant Ain Antar -Ouled Arab sur 2,8 km (commune de Boucaid)
Lot N°27 : Entretien du CC reliant Ain Antar -el Fouara sur 6,6 Km (commune de boucaid)
Lot N°28 : Entretien du CC reliant chemin de wilaya N°02 et Sfiat sur 2,9 km (commune de Larbaa).

Conditions d'éligibilité :

Pour que leur offre soit recevable les soumissionnaires doivent etre qualifié en Travaux Publics

Pour les lots de revêtement en béton bitumineux :

1-Activité principale catégorie cinq (05) et plus (certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour d'ouverture des plis) ;

2-Uniquement les entrepriscs ayant réalisées des travaux de revêtement en béton bitumineux ou grave bitume ou les deux à la fois d'une quantité égale ou superieure à 10 000 Tonnes .

Pour les lots de revêtement en enduits superficiels :

1-Activité principale catégorie tois (03) et plus (certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour d'ouverture des plis)

2- La quantité de revetement superficiel bicouche exigée dans chaque projet dans la même attestation doit être supérieure ou égale 05 Km ou bien 30000M2.

Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la : *Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt – bureau des marchés - Rue 1er Novembre Tissemsilt*

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sue indiquée portant la mention suivante:

Fonds Commun des Collectivités Locales

Lot N°..... :

** SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES **

Sous trois enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieur cachetée et anonyme.
Les trois enveloppes intérieures cachetées contenant: le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

1- **Le dossier de candidature contient** :
-La déclaration de candidature ;
-La déclaration de probité ;
-Les statuts pour les sociétés ;
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
a/Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et de classification profesionnelle Travaux Publics 05 et plus en cours de validité le jour d'ouverture des plis pour les lots de revetement en béton bitumineux pour lot n° 01, lot n°02, lot n°05, lot n°09, lot n° 10, lot n° 11, lot n° 12, lot n° 13, lot n° 14, lot n° 15, lot n° 16, lot n° 17, lot n° 18, lot n° 19, lot n° 20, lot n° 21, lot n° 22, lot n° 23, lot n° 24, lot n° 25, lot n° 26, lot n° 27 et lot n° 28.

Certificat de qualification et de classification profesionnelle Travaux Publics 03 et plus en cours de validité le jour d'ouverture des plis pour les lots de revetement en enduits superficiels pour lot n° 03, lot n°04, lot n°06, lot 07 et lot n° 08

c/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2013-2014- 2015) et les références bancaires.
c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- **L'offre technique contient :**
-une déclaration à souscrire ;
-tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- planning de réalisation.

3- **L'offre financière contient:**
-la lettre de soumission ;
-le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de dépôt des offres est fixée au *quinzième (15ème) jour* avant *Midi 12:00* à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou la BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une duréeé égale à la durée de préparation des offres (15 jours) augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à *14h: 00* au siège de la direction des *Travaux Publics Wilaya de Tissemsilt* et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

***Le Jeune Indépendant* du 24/01/2017/ANEP N° 502123**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIRTOUTA
COMMUNE D'OULED-CHEBEL
N° :..03.../2017

M r / Le président de L'assemblée populaire
Communale d'Ouled- Chebel

AVIS D'ANNULATION DU MARCHE N°06/2016

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de services publics.

- vu l'avis d'attribution provisoire N° 14 /2016 sur les journaux du 27/09/2016(**le jeune indépendant) et le 28/09/2016** (الجزائرية الأولى)

- vu la lettre n°67/2017 du 28/01/2017 par venue de la C.A de birtouta portant rejet de la délibération du marché :

-Travaux d'achèvement de l'aménagement urbain a la rue 11 décembre 1960 et dahmani hamoud (tronçon entre rue dahmani hamoud et la rue douifi) ouled chebel.

-Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune d'Ouled Chebel lance un avis d'annulation du marché N°06/2016 ,attribué à l'entreprise (**SARL MODULEX - BATEMENT**) d'un montant 15 898 545.00 DA et un délais de 03 moins

-conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant sur la réglementation ,des marchés public et délégations de service public tout concurrent qui conteste ce résultant peut introduire un recours auprès de la commission des recours de la commune dans un délais de dix (10) jours à compter de la 1er publication.

***Le Jeune Indépendant* du 24/01/2017/ANEP N° 502131**



LE MUFTI DU ROYAUME DE JORDANIE

« Nos vrais ennemis ce sont les juifs qui veulent détruire Al Aqsa !»

Le juge religieux suprême du royaume hachémite jordanien (Mufti du Royaume), cheikh Ahmad Houlaïl, a adressé un avertissement aux monarchies du Golfe leur disant que les choses dans son pays sont nettement plus dangereuses qu'ils ne le pensent. «Vos frères en Jordanie sont votre dos et votre soutien... ils sont de plus en plus asphyxiés... Gare à vous si la Jordanie faiblit.



Les choses sont plus dangereuses que vous ne le pensiez», a-t-il lancé lors de son prêche de vendredi, hier. Selon le journal jordanien « al-Gad », il ferait allusion à la crise économique que traverse le royaume hachémite. Et de poursuivre : «où est donc votre générosité, votre argent et vos richesses?». Durant son discours, le religieux jordanien a fait état d'appels lancés afin de descendre dans les rues pour protester contre la situation actuelle, rappelant ce qui s'est passé en Syrie. «Gare à vous de la zizanie. Gare à ceux qui appellent à descendre dans les rues. Nos frères en Syrie ne sont-ils pas descendus dans les rues, que s'est-il passé pour eux ? Voulez-vous que les choses atteignent ce stade là. Vous n'avez-pas vu ce qui s'est passé en Irak, au Yémen, au Bahreïn et en Libye ? Où il n'y a plus ni stabilité et accalmie, mais seulement des fleuves de sang», a-t-il dit aussi. Il a conclu en disant : «Je jure par Dieu L'Unique que celui à qui profite le plus ce qui se passe dans le monde arabe ce sont les juifs qui ont tué nos fils et filles et ont violé nos lieux sacro-saints. Qu'attendez-vous ? Que la mosquée al-Aqsa s'effondre ?! Que Dieu nous en préserve. La Jordanie est un soutien, un appui et une aide pour nos frères et proches en Palestine».

Interrogé sur les intentions de cheikh Houlaïl, un dirigeant de la confrérie des Frères musulmans en Jordanie cheikh Zaki Bani Irchid a expliqué que «ces propos veulent dire que nous sommes dans une crise dont nous avons toujours mis en garde». «Le pire est à craindre, mais il faut s'enquérir sur les causes de ce discours. On ne peut dire tout ce qui est vrai », a-t-il aussi indiqué.Attentat dans un camp de déplacés syriens Ces propos sont intervenus à la veille d'un attentat à la voiture piégée qui a tué ce samedi quatre civils dans un camp de déplacés syriens près de la frontière jordanienne.

Selon l'agence jordanienne Pétra, 14 personnes blessées dans l'attaque ont été transférées dans une clinique en Jordanie, près de la frontière pour y être soignées. Quelque 85.000 déplacés, empêchés par les autorités de gagner la capitale, se trouvent dans ce camp de fortune dans l'extrême sud de la Syrie, selon l'ONU. Situé dans une région désertique à la frontière jordanienne, il a pris son nom du poste frontalier jordanien, tout proche d'Al-Rokbane, dans le nord-est du royaume.

R. I.

FILLON:

«Il est naïf de penser faire plier les Russes avec des sanctions»

LE CANDIDAT de la droite à la présidentielle française souligne l'importance de se réconcilier avec la Russie, «pays immense qu'on ne peut pas traiter avec légèreté». Il appelle à refonder la relation entre l'Europe et la Russie, et souligne le succès de la démarche russe contre Daech en Syrie. L'ex-Premier ministre français et candidat à la présidence, François Fillon, a déclaré que les relations avec la Russie, qui revêtent une importance stratégique pour l'Europe, devaient être refondées. Au sujet de la Russie, «pays immense qu'on ne peut pas traiter avec légèreté», deux options s'offrent à la France : trouver un accord avec elle ou «l'affronter», a-t-il indiqué dans une interview au Monde.

«Qui peut raisonnablement vouloir entrer en conflit avec la Russie ?», a ajouté M. Fillon. Quant à la politique des sanctions imposée par l'Occident, il a souligné : «Penser qu'on va faire plier le peuple russe en lui imposant des sanctions économiques est naïf ». L'homme politique a également proposé un « nouveau partenariat économique avec la Russie » ou encore l'organisation d'une conférence Europe-Russie « sur les nouvelles conditions de sécurité en Europe ». La « démarche russe a évité que l'État islamique prenne le pouvoir à Damas », a encore souligné le candidat de la droite. La plupart des élites occidentales ne le comprennent pas, selon lui. Il serait erroné de la part de l'Occident d'exiger la destitution de Bachar el-Assad en tant que condition préalable au début du processus de paix, selon lui. Comme résultat, les pays européens ne participent guère au règlement en Syrie et la guerre civile n'a fait que s'aggraver. Les élections présidentielles en France se tiendront le 23 avril et le 7 mai 2017.

Il faut savoir que lors d'un sondage, il en ressort que le candidat de la droite François Fillon perd la pole position au profit de Marine Le Pen.

La patronne du FN se retrouve pour la première fois en tête des intentions de vote au premier tour dans une enquête Ifop-Fiducial réalisée récemment pour Paris Match, iTélé et Sud-Radio. Néanmoins, selon ce sondage, la femme politique sera largement battue par l'ancien Premier ministre au second tour.

R. I.

COLONISATION JUIVE À AL QODS OCCUPÉ

Netanyahu satisfait du « quitus » de Washington

L'ENTITÉ SIONISTE a relancé dimanche la colonisation avec la construction de centaines de logements à Jérusalem-Est, quelques heures avant un entretien téléphonique entre Benjamin Netanyahu et Donald Trump qui a invité le Premier ministre israélien à Washington en février. Cette conversation téléphonique a été la première entre les deux hommes depuis l'investiture du nouveau président américain, qui a qualifié cet échange de «très bon». Dans un communiqué, le bureau du Premier ministre a précisé que la date finale de la visite de M. Netanyahu à Washington serait « fixée dans les jours qui la précèderont». MM. Trump et Netanyahu «sont tombés d'accord pour continuer à échanger leurs points de vue sur une série de questions régionales, notamment les menaces que constitue l'Iran», a de son côté déclaré la Maison Blanche, donnant la première indication d'un durcissement de la nouvelle administration américaine vis-à-vis de Téhéran. Ils sont en outre convenus qu'une paix israélo-palestinienne ne pouvait être que «négociée directement», a-t-elle ajouté.

Après s'être félicités de l'arrivée à la Maison Blanche de M. Trump à la suite de relations difficiles avec l'administration de Barack Obama, les responsables israéliens ont annoncé la relance des activités de colonisation. «Les règles du jeu ont changé avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Nous n'avons plus les mains liées comme du temps de Barack Obama», critique de la politique de colonisation, a précisé Meïr Turjeman, l'adjoint au maire de la Ville sainte.

La mairie israélienne de Jérusalem a ainsi annoncé son feu vert définitif à la construction de 566 logements dans les quartiers de colonisation de Pisgat Zeev, Ramot et Ramat Shlomo à Jérusalem-Est, la partie palestinienne de la ville occupée et annexée par Israël. « Nous avons des plans pour la construction de 11.000 logements qui attendent des autorisations » à Jérusalem-Est, a-t-il poursuivi.

Forger une vision commune

Le maire de Jérusalem, Nir Barkat, a précisé dans un communiqué que 105 logements seraient également construits dans les quartiers palestiniens, se félicitant de la fin des « huit années difficiles avec Obama ». L'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas a condamné dans un communiqué ces projets de colonisation, appelant l'ONU à agir pour « stopper le gouvernement extrémiste israélien qui détruit toute possibilité de parvenir à une solution à deux Etats ». Pour une certaine « communauté internationale », les colonies sont illégales

Dans son entretien avec le président américain, M. Netanyahu « a exprimé son désir de travailler étroitement avec le président Trump pour forger une vision commune afin de faire avancer la paix et la sécurité dans la région », a fait savoir son bureau. Selon M. Netanyahu, qui avait dit qu'il évoquerait également avec Donald Trump la guerre en Syrie, « la première priorité de l'Etat d'Israël est de lever la menace que fait peser le mauvais accord nucléaire conclu par l'Iran » et les grandes puissances dont les Etats-Unis en 2015.

M. Obama a joué un rôle majeur dans la conclusion de cet accord, alors que M. Trump l'avait, pendant sa campagne électorale, qualifié d' »un des pires ». Rompant avec la ligne traditionnellement suivie par les Etats-Unis, Donald Trump a en outre promis de reconnaître Jérusalem capitale d'Israël et d'y transférer l'ambassade américaine, au grand dam des Palestiniens et de la majeure partie de la communauté internationale.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EXPOSITION DE PEINTURE À ALGER

Couleurs en prose de Ouzzani

Lors de son vernissage, ce samedi 21 janvier, à la galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger, l'exposition Couleurs en prose de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani dévoile une cinquantaine d'œuvres dont une dizaine de nouveautés.

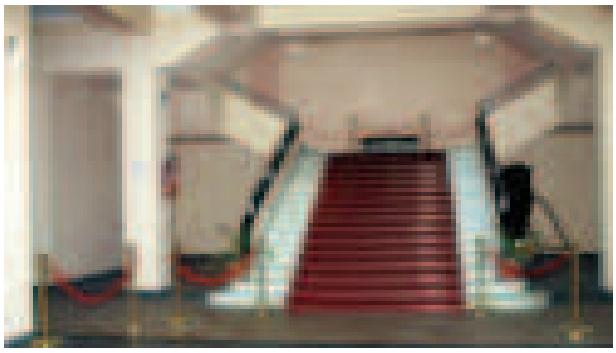


Visible jusqu'au samedi 11 février, cette nouvelle exposition rassemble une cinquantaine de toiles inhérentes à la carrière de l'artiste d'une vingtaine d'années et augmentée d'une dizaine de nouvelles créations. Dans son approche, le peintre Mohamed Chafa Ouzzani propose des œuvres dont les formes géométriques et riche palette de couleurs traduisent des sentiments et des contemplations spirituelles. Dans Signes d'antan – sa première toile de l'an 2017 – et Signes du temps, l'artiste met en valeur la sagesse acquise au fil du temps au moyen de dorures en relief qui évoquent des rides parcourant la ville, comme il explore les symboles de tatouages traditionnels dans des œuvres comme Impulsion. Ses nouvelles œuvres dénotent pour la plupart un rapprochement entre l'architecture et la peinture dans un univers très diversifié en couleurs. Fragments d'automne, Egarement ou encore Ville solitaire traitent dans un style abstrait de la libération de l'esprit et de l'imaginaire, détournant la géométrie pour évoquer des concepts et non plus des maquettes rigides. Dans d'anciennes œuvres, il a présenté des visions décalées de la cité et des constructions, en couchant sur la toile ce qui est irréalisable en architecture. Dans la présente collection, l'artiste peintre traite d' « émotions d'une ville sans âme, dépeuplée ou meurtrie », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans cette série qui s'apparente davantage à l'archi-peinture, Mohamed Chafa Ouzzani explore différents styles architecturaux, allant de la cité orientale à la ville moderne en passant par le mauresque, avec une palette de couleurs très riche attribuant des mouvements et des émotions à des bâtisses ainsi libérées de toute contrainte de l'architecture. L'artiste a également exposé nombre de portraits figuratifs, remontant à une vingtaine d'années, inspirés du travail de M'hamed Issiakhem et évoquant des figures tourmentées et usées par des années de terrorisme, et où des femmes apparaissent en filigrane. Il en est ainsi aussi, lors de sa dernière exposition en décembre dernier, à la galerie Aicha Haddad à Alger, avec une trentaine d'œuvres dont le thème générique sera axé sur la libération de la création. Architecte de formation, Mohamed Chafa Ouzzani est lauréat de plusieurs concours nationaux d'architecture. Sa passion pour le dessin et la peinture le mènera à s'affirmer au début des années 1990 dans un style semi-figuratif, avant de s'investir dans la création plus abstraite.

R. C.

GESTION DES THÉÂTRES EN ALGÉRIE

La feuille de route du ministère



LE MINISTRE de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé, ce dimanche 22 janvier à Alger, l'élaboration d'une « feuille de route » pour la gestion des théâtres en Algérie par la révision des statuts de ces derniers, du financement, de la distribution, de la production et de la formation.

Intervenant à l'ouverture d'une réunion avec les directeurs et représentants d'établissements de théâtre sur l'examen de l'état des théâtres et les perspectives de leur développement, M. Mihoubi a annoncé la mise en place de six groupes composés de directeurs de théâtres et des responsables du ministère pour revoir toutes ces questions et élaborer « un document, en l'espace de trois à quatre semaines, à présenter à l'opinion publique pour enrichissement ».

Le secteur de la Culture « annoncera le 27 mars, jour du lancement de la manifestation Mostaganem capitale du théâtre 2017, les décisions finales sur le théâtre, la législation y afférente et les mécanismes de sa gestion », a-t-il ajouté. La réforme des théâtres intervient dans le cadre « des réformes en cours que connait le secteur, et cela exige la rationalisation des dépenses et la fusion des établissements ayant les mêmes missions », a-t-il expliqué, ajoutant que « cette opération permet une meilleure maîtrise de la gestion ». Par ailleurs, le ministre a fustigé les activités de plusieurs théâtres algériens, dont le nombre s'élève à 17 théâtres régionaux en plus du Théâtre national algérien, estimant qu'il « existe d'importants dysfonctionnements, notamment en matière de gestion », ajoutant que « certains de ces établissements recourent au suremploi, à l'instar du théâtre de Béjaia qui emploie 60 personnes ». M. Mihoubi a qualifié la production de ces théâtres de « faible et non qualitative », précisant qu'ils ne se souciaient ni de la distribution de leurs œuvres, ni de l'investissement dans les jeunes et ne travaillaient pas en se référant à des textes algériens. En réponse à une question du Directeur du Théâtre de Béjaïa sur la situation financière « difficile » de son établissement, M. Mihoubi a salué les « efforts consentis » par ce dernier depuis son installation en juillet 2016, notamment le recours à de « nouvelle sources de financement pour couvrir les dettes de son établissement », lesquelles s'élèvent à plus de 40 millions de dinars.

APS

SORTIR

SOPRANO
Spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Mercredi 25 janvier. 19h30. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Avec la soprano Amel Brahim-Djelloul, le pianiste Nicolas Jouve, le conteur Jihad Darwiche (1h 20'). Une illustration musicale du conte tiré du recueil Les 1001 nuits : Qamar Al Zaman et la princesse Boudour. Qamar est prince, fils du roi du pays où le soleil se couche. Boudour est la fille du roi de Chine, là où le soleil se lève. La terre entière sépare ces deux êtres identiques et complémentaires qui s'aiment.

CARAVANE
Caravane to Sahara du chanteur Hamid Baroudi. 19h. Placette publique de Djanet. Mercredi 25 janvier. Accès libre.

JAZZ
Premier concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit. Accès : 1000 DA.

CASBAH
Conférence El Djazaïr El Mahroussa par l'historien Habib Tahari. Samedi 28 janvier. 14h. Ibn Zeydoun, Alger. Architecture de la Casbah d'Alger, dimension soufie des maisons…

MUSEE
Conférence Musées et enseignement par François Bazzoli, Fréderic Mathieu, Ronan Kerdreux et la modératrice Nadira Laggoune. Dimanche 29 janvier. 18h. Institut français d'Alger. Pourquoi enseigner l'art, tant les préjugés sont tenaces et les limites (historiques, techniques, pratiques, domaniales, catégorielles) presque indéterminables. Et surtout comment l'enseigner et à qui, tant les instincts de sauvegarde et les académismes rôdent. Peut-on enseigner un art globalisé en omettant le poids des cultures spécifiques ? …

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 9 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

aminazoune@yahoo.fr

Les enfants asthmatiques courent plus de risque de devenir obèses

Les enfants souffrant d'asthme encourent un risque plus élevé que la moyenne de devenir obèses à la fin de l'enfance ou au cours de l'adolescence, selon une nouvelle étude publiée en ligne cette semaine. Des chercheurs de l'université de Californie du Sud ont découvert que les jeunes enfants souffrant d'asthme avaient 51 % de risques de plus que les autres de devenir obèses au cours des dix années suivantes.

La bonne nouvelle, cependant, est que l'emploi de médicaments contre l'asthme réduit ce risque d'obésité de 43 %.

«L'asthme et l'obésité vont souvent de pair chez les enfants, mais il n'a pas été déterminé si ce sont les enfants asthmatiques qui avaient un plus fort risque d'obésité, ou si ce sont les enfants obèses qui développaient de l'asthme, ou les deux'', a déclaré Chen Zhanghua, principale auteure et chercheuse post-doctorante en médecine préventive à l'université de Californie du Sud. «Nos conclusions s'ajoutent aux recherches antérieures, qui indiquent que l'asthme précoce peut conduire à un risque accru d'obésité infantile'', a-t-elle déclaré.

Pour cette étude, Mme Chen et ses collègues ont enrôlé 2 171 enfants de maternelle et de première année de primaire, qui ne souffraient pas encore d'obésité au début de l'étude.

Au début de l'étude, 13,5 % des enfants souffraient d'asthme. Au terme d'un suivi de dix ans, 15,8 % des enfants étudiés étaient devenus obèses. Les chercheurs ont confirmé ces résultats auprès d'un autre groupe d'enfants, qui ont été recrutés pour l'étude en 4e année de primaire, et ont été suivis jusqu'à la fin de leurs études de lycée. L'étude a révélé que plusieurs facteurs tendant à accroître les risques d'obésité étaient plus répandus chez les enfants asthmatiques, notamment une activité physique réduite, et les effets secondaires potentiels des médicaments contre l'asthme.

Les résultats de l'étude ont cependant montré que l'emploi de médicaments de



secours contre l'asthme semblaient au final réduire les risques d'obésité.

Les chercheurs ont de fait été ''surpris'' de découvrir que les médicaments de secours contre les crises d'asthme réduisaient les risques d'obésité, alors que ce n'était pas le cas pour les médicaments de contrôle à long terme de l'asthme. Ce phénomène nécessite à lui seul une étude supplémentaire, ont-ils conclu.

Dans l'ensemble, l'étude a confirmé l'importance d'un diagnostic et d'un traitement précoces de l'asthme, ce qui permettrait ''d'éviter le cercle vicieux dans lequel l'asthme contribue à l'obésité, et l'obésité contribue à son tour à aggraver les symptômes morbides de l'asthme, conduisant à un nouveau gain de poids'', ont affirmé les chercheurs. Ces conclusions ont été publiées dans l'American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine.

L'ASTHME AFFECTE 334 MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE

CLASSÉ en tête des maladies allergiques les plus répandues dans le monde, l'asthme vient en tête des maladies allergiques les plus répandues dans le monde, avec 300 millions de cas et peut être grave voire mortel lorsque les symptômes ne sont pas ou mal traités. Inflammation chronique des bronches, il se manifeste par des crises sous forme de sifflements et de gênes respiratoires. Il touche toutes les tranches d'âge mais débute souvent pendant l'enfance. La pollution est en outre considérée comme un facteur aggravant pour les asthmatiques les plus atteints.

C'est «la maladie chronique la plus courante chez l'enfant'', souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS), observant qu'elle ''sévit dans tous les pays''.

Le réseau mondial de l'asthme (Global asthma network, GAN) estime que 334 millions de personnes en souffrent contre 235 millions recensés en 2002-2003 par l'OMS.

Ce nombre, en constante augmentation, est sans doute sous-estimé en raison d'un recensement difficile, selon le GAN.

La survenue d'un asthme résulte de l'association d'une prédisposition génétique et de facteurs environnementaux tels que les allergènes présents dans les habitations (acariens, moisissures, squames), extérieurs (pollens et moisissures), fumée du tabac, produits chimiques irritants, pollution de l'air surtout les particules fines.

«'Une rhinite allergique pendant l'enfance, une conjonctivite allergique, la prématurité ou un faible poids de naissance, des bronchiolites à répétition pendant l'enfance sont des facteurs prédisposants'', selon les spécialistes.

Outre le traitement de fond, la seule façon de prévenir les crises est d'éliminer les facteurs déclenchants: ne pas fumer, ventiler son appartement en ouvrant les fenêtres pendant un quart d'heure par jour, utiliser des couettes ou des oreillers en matières synthétiques, mettre des housses antiacariens, laver régulièrement les peluches, privilégier le sommier à lattes et se débarrasser de la moquette.

Sur le front de la recherche, les scientifiques s'efforcent de trouver des traitements pour les patients dont l'inflammation des bronches est telle que les corticoïdes sont insuffisants.

Ils ont ainsi récemment mis au point de nouvelles molécules, notamment des anticorps ''anti-IgE'', capables de ''désensibiliser'' c'est-à-dire de neutraliser la réaction qui se produit chez les asthmatiques allergiques.

Parmi les autres pistes figure le développement d'un vaccin contre l'asthme sur lequel travaillent des chercheurs.

L'asthme en nette progression en Algérie

L'ASTHME est en nette progression en Algérie et notamment chez les enfants, avec une prévalence de 10 à 15 % et une incidence annuelle de 10%.

Selon le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), le Pr Mostefa Khiati, au niveau d'Alger-Est, 20 % des enfants scolarisés sont asthmatiques, alors que dans les communes de l'ouest d'Alger, comme Draria et Ben Aknoun, le nombre d'enfants atteints par cette maladie respiratoire est moins important, avec un taux de 10 %.

L'asthme est une maladie chronique touchant de plus en plus d'enfants en raison de l'importante pollution des grandes villes qui est le principal facteur déclenchant. Des études menées sur un échantillonnage d'enfants ont montré qu'il existe, aussi, un lien entre les enfants ayant fait des bronchiolites répétitives entre 2 et 3 ans et l'apparition de l'asthme quelques années plus tard. «75% des enfants qui ont fait des bronchiolites successives deviennent asthmatiques», a fait savoir le Pr Khiati.

Les virus responsables d'infections respiratoires, entre autres, ceux de la bronchiolite détruisent les cellules épithéliales des bronches respiratoires et les exposent à de plus amples agressions aux antigènes. En réponse à cette agression le corps sécrète des cellules immunitaires (IgE) qui libèrent de l'histamine. Selon les spécialistes, l'asthme est une maladie inflammatoire chronique du système respiratoire qui se caractérise par une difficulté respiratoire, en raison de la diminution du calibre des bronches respiratoires.

Les causes de la pathologie sont multiples et sont liées principalement au facteur génétique, à un environnement contenant des antigènes (acariens) et au degré d'humidité.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier

La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème «thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis», à l'initiative du CHUO.

Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques» qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.

-Formation pour les chirurgiens dentistes, «L'essentiel en prothèse» le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.

Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

LES AVEUX DU CRIMINEL JOHN KERRY

PAR THIERRY MEYSSAN

La guerre contre la Syrie est la première conduite durant plus de six ans à l'époque numérique. De très nombreux documents qui auraient dû rester longtemps secrets ont déjà été publiés. Certes, ils l'ont été dans des pays différents de sorte que l'opinion publique internationale n'en a pas conscience, mais ils permettent d'ores et déjà de reconstituer les événements. La publication d'un enregistrement de propos tenus en privé par John Kerry en septembre dernier révèle la politique du secrétariat d'État et contraint tous les observateurs —y compris nous— à revoir leurs analyses précédentes.

La diffusion par The Last Refuge de l'enregistrement complet de la rencontre entre le secrétaire d'État John Kerry et des membres de la Coalition nationale (22 septembre 2016 à la délégation des Pays-Bas aux Nations unies) remet en cause ce que nous avons cru comprendre de la position US vis-à-vis de la Syrie

Premièrement, nous avons cru que si Washington avait lancé l'opération dite du « Printemps arabe » pour renverser les régimes arabes laïques au profit des Frères musulmans, il avait laissé ses alliés entreprendre seuls la Seconde Guerre contre la Syrie à partir de juillet 2012. Ceux-ci poursuivant leurs propres buts (recolonisation pour la France et le Royaume-Uni, conquête du gaz pour le Qatar, expansion du wahhabisme et vengeance de la Guerre civile libanaise pour l'Arabie saoudite, annexion du Nord du pays pour la Turquie sur le modèle chypriote, etc.), l'objectif initial aurait été abandonné. Or, John Kerry affirme dans cet enregistrement que Washington n'a jamais cessé de chercher à renverser la République arabe syrienne, ce qui implique qu'il a contrôlé à chaque étape le travail de ses alliés. De fait, durant les quatre dernières années, les jihadistes ont été commandés, armés et coordonnés par l'Allied LandCom (commandement des Forces terrestres) de l'Otan basé à Izmir (Turquie).

Deuxièmement, John Kerry y reconnaît que Washington ne pouvait pas aller plus loin du fait du Droit international et de la position de la Russie. Comprenons bien : les États-Unis n'ont pas cessé d'outrepasser leur droit. Ils ont détruit l'essentiel des infrastructures pétrolières et gazières du pays, sous prétexte de lutter contre les jihadistes (ce qui est conforme au Droit international), mais sans y être invités par le président el-Assad (ce qui viole le Droit international). Par contre, ils n'ont pas osé déployer leurs troupes au sol et combattre ouvertement la République, comme ils l'ont fait en Corée, au Vietnam et en Irak. Pour cela, ils ont choisi de placer leurs alliés en première ligne (leadership from behind — le leadership par l'arrière) et de soutenir sans grande discrétion des mercenaires, comme au Nicaragua au risque d'être condamnés par la Cour internationale de Justice (le tribunal interne de l'Onu). Washington ne veut pas s'engager dans une guerre contre la Russie. Et celle-ci, qui ne s'était pas opposée à la destruction de la Yougoslavie et de la Libye, s'est relevée et a repoussé la ligne à ne pas franchir. Moscou est en mesure de défendre le Droit par la force si Washington s'engage ouvertement dans une nouvelle guerre de conquête.

Troisièmement, John Kerry y atteste que Washington espérait une victoire de Daesh sur la République. Jusqu'ici, — sur la base du rapport du général Michael Flynn du 12 août 2012 et de l'article de Robin Wright dans le New York Times du 28 septembre 2013— nous avions compris que le Pentagone entendait créer un « Sunnistan » à cheval sur la Syrie et l'Irak afin de couper la route de la soie. Or, il avoue que le plan allait beaucoup plus loin que cela. Probablement, Daesh devait prendre Damas, puis en être chassé par Tel-Aviv (c'est-à-dire se replier sur le « Sunnistan » qui lui avait été attribué). La Syrie aurait alors été partagée au Sud par Israël, à l'Est par Daesh et au Nord par la Turquie.



Ce point permet de comprendre pourquoi Washington a donné l'impression de ne plus rien contrôler, de « laisser faire » ses alliés : en effet, il a engagé la France et le Royaume-Uni dans la guerre en leur faisant croire qu'ils pourraient recoloniser le Levant alors qu'il avait prévu de diviser la Syrie sans eux.

Quatrièmement, en admettant avoir « soutenu » Daesh, John Kerry reconnaît l'avoir armé, ce qui réduit à néant la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme ».

Nous savions depuis l'attentat contre la mosquée al-Askari de Samarra, le 22 février 2006, que Daesh (initialement dénommé « Émirat islamique en Irak ») avait été créé par le directeur national du Renseignement US John Negroponte et le colonel James Steele —sur le modèle de ce qu'ils avaient fait au Honduras— pour mettre fin à la Résistance irakienne et instaurer une guerre civile.

Nous savions depuis la publication par le quotidien du PKK, Özgür Gündem, du procès-verbal de la réunion de planification tenue à Amman le 1er juin 2014, que les États-Unis avaient organisé l'offensive conjointe de Daesh sur Mossoul et du Gouvernement régional du Kurdistan irakien sur Kirkouk.

Nous savons maintenant avec certitude que Washington n'a jamais cessé de soutenir Daesh.

Cinquièmement, nous avions interprété le conflit entre d'un côté le clan Allen/Clinton/Feltman/Petraeus et de l'autre l'administration Obama/Kerry comme portant sur le soutien ou non à Daesh. Il n'en était rien. Les deux camps n'ont eu aucun état d'âme à organiser et à soutenir les jihadistes les plus fanatiques. Leur désaccord porte exclusivement sur le recours à la guerre ouverte —et le conflit avec la Russie qu'elle risque d'impliquer— ou sur le choix de l'action secrète. Seul Flynn —l'actuel conseiller de sécurité de Trump— s'est opposé au jihadisme.

Dans le cas où, dans quelques années, les États-Unis s'effondreraient comme jadis l'URSS, l'enregistrement de John Kerry pourrait être utilisé contre lui et contre Barack Obama devant une juridiction internationale —mais pas devant la Cour pénale internationale qui est aujourd'hui discréditée—. Ayant reconnu les extraits de cette conversation qui en avaient été publiés par le New York Times, il ne pourrait contester l'authenticité du fichier complet. Le soutien que Kerry affiche à Daesh viole plusieurs résolutions des Nations unies et constitue une preuve de sa responsabilité et de celle d'Obama dans les crimes contre l'humanité commis par l'organisation terroriste.

Thierry Meyssan

LUTTE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (JUNIORS) :

180 athlètes présents vendredi et samedi à Alger

CENT-QUATRE-VINGTS athlètes représentant 13 ligues prendront part au championnat national de lutte (juniors garçons), prévu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger), a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 50 kg, 60 kg, 74 kg, 96 kg et de la gréco-romaine (50 kg, 60 kg, 74 kg, 96 kg) ainsi qu'aux finales.La journée de samedi sera programmée pour les tours éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 55 kg, 66 kg, 84 kg, 120 kg et gréco-romaine (55 kg, 66 kg, 84 kg, 120 kg), alors que les finales auront lieu à partir de 15h00.
Le Comité olympique tiendra ses assemblées ordinaire et élective les 8 et 28 avril
Le Comité olympique et sportif algérien (COA) tiendra son assemblée générale élective (AGE) le 28 avril 2017, soit 20 jours après l'AG ordinaire (AGO) prévue le 8 du même mois, a indiqué dimanche l'instance.»Le président du COA, Mustapha Berraf porte à la connaissance des Fédérations sportives nationales et aux autres membres de l'AG que l'assemblée générale ordinaire de l'instance se tiendra le 8 avril 2017. Elle sera suivie, le 28 du même mois, par l'assemblée générale élective», a indiqué le COA dans un communiqué. Le COA a précisé que l'AGO se tiendra au siège de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, sis à Bab-Ezzouar, alors que l'AGE du 28 avril aura lieu au siège du Comité olympique, à Ben-Aknoun.

JOURNÉE MONDIALE DU SPORT FÉMININ À ALGER

Nos judokates en fête ce mardi

AUJOURD'HUI, À partir de 14 heures, le judo national fêtera la Journée mondiale du sport fëminin, à la salle omnisports de Birtouta, dans la banlieue d'Alger. Une grande ambiance est attendue pour la célébration de cette journée, qui va certainement drainer beaucoup de monde. L'initiative est venue de la Ligue d'Alger de judo (LAJ), qui a mobilisé tous les clubs qui lui sont affiliés pour être au rendez-vous de cet événement. Un beau tableau en perspective, avec toutes les catégories d'âges qui, nous l'espérons, vont marquer à l'occasion une importante participation.. Selon les organisateurs de la LAJ, qui ont concocté un programme conséquent pour la circonstance, plusieurs de nos judokates d'élite seront au rendez-vous. Le judo féminin algérien, algérois notamment, à grandement besoin de ce genre d'initiatives pour relancer la pratique de la discipline, qui se meurt ces dernières années faute d'animation sportive, qui a besoin de connaître un véritable essor. Au programme de la Journée mondiale du sport féminin, il est prévu des exhibitions et un entraînement en commun entre toutes les judokates algéroises, mais aussi avec d'autres athlètes qui viendront sans doute des clubs et ligues limitrophes à la circonscription algéroise, puisque la LAJ n'a pas limité la participation à cet événement ouvert à toutes pour que la fête soit totale et riche en couleurs.

CAN-2017: GROUPE A

Le Cameroun et le Burkina en quarts, le Gabon déjà dehors!

Le Gabon ne verra même pas les quarts de finale de «sa» Coupe d'Afrique des nations: tenu en échec à domicile par le Cameroun dimanche (0-0), il laisse ce dernier et le Burkina Faso, tombeur de la Guinée Bissau (2-0), sortir de ce groupe A.



Le Burkina Faso, qui s'est imposé grâce à un but contre son camp de Rudinilson Silva (12e) et une réalisation de Bertrand Traoré (58e), termine même en tête de son groupe et s'évite ainsi d'affronter le Sénégal, l'un des grands favoris de l'épreuve, et qui est déjà assuré de terminer en tête de son groupe B. Cet honneur reviendra donc au Cameroun, le 28 janvier à Franceville. Les Lions indomptables ont bien empêché le Gabon de marquer dimanche à Libreville, mais n'ont en revanche pas réussi à inscrire le moindre but, ce qui leur aurait évité ce choc. Au coup de sifflet final, ils ont néanmoins davantage affiché leur joie de se qualifier, quand les Gabonais s'effondraient sur la pelouse, en pleurs pour certains. C'est la première fois depuis 1994 que le pays-organisateur de la CAN n'ira pas en quart de finale. Les Gabonais n'ont gagné aucun de leurs matches, malgré le soutien de 40.000 spectateurs et les visites du président de la République à l'entraînement. Ils pourront avoir des regrets car, à l'exception de dix bonnes premières minutes, ils n'ont jamais semblé disputer un match de qualification, ne s'arrachant que dans les 5 dernières minutes. De leur côté, les Burkinabè se qualifient en quarts pour la troisième fois seulement de leur histoire. Le Burkina Faso a rempli sa mission comme il se doit. Grâce à leur victoire sur la Guinée-Bissau (0-2), les Étalons ont obtenu leur billet pour les quarts de finale de la CAN-2017. Ils ont même terminé premiers de leur groupe. Le Burkina Faso s'est qualifié, dimanche 22 janvier, pour les quarts de finale de la CAN-2017 en s'imposant facilement contre la Guinée-Buissau (0-2) lors de la troisième et dernière journée du groupe A. Plus mordants que leurs adversaires, qui participaient pour la première fois à la Coupe d'Afrique, ils ont ouvert le score dès la 12e minute grâce à une erreur de la défense des Djurtus. Sur un ballon lancé dans la profondeur par Préjuce Nakoulma, Rudinilson Silva a marqué contre son camp de la tête. Tout au long du match, les Djurtus ont ensuite fait preuve d'un manque criant d'efficacité. Incapables de concrétiser leurs attaques, ils ont été punis une seconde fois lors de la seconde mi-temps. À la 58e minute, Bertrand Traoré a doublé la mise pour les Étalons (58e).

A PROPOS DE LA SÉLECTION NATIONALE À LA CAN 2017

Abdelmalek Sellal : «Une évaluation sera établie après le retour de l'équipe au pays»

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué dimanche qu'une «évaluation» sera faite concernant la prestation de la sélection nationale de football en Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) qui se déroule au Gabon, après le retour de l'équipe au pays.»Une évaluation sera établie après le retour de l'équipe nationale au pays», s'est contenté de répondre M. Sellal aux journalistes en marge des travaux de la première réunion de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), entamés au Palais des nations (Alger).Tenus en échec d'entrée par le Zimbabwe (2-2), les Verts ont sérieusement hypothéqué leurs chances de qualification en 1/4 de finale suite à la défaite concédée face à la Tunisie (2-1), avant d'affronter lundi le Sénégal pour le compte de la 3e et dernière journée (groupe B). M. Sellal a ajouté, par ailleurs, que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, pris d'un malaise au Gabon, était «en train de se soigner». Avec un point en deux matchs, le destin de l'Algérie n'est plus entre ses mains. Les Verts auront besoin de l'emporter face au Sénégal, déjà qualifié, et attendre une défaite des Tunisiens face au Zimbabwe pour espérer animer les quarts de finale de la compétition.

El Hadi Ould Ali (MJS):

«NOUS AVONS GELÉ LES FONDS DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KARATÉ»

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des sports a procédé au gel des fonds bancaires de la Fédération algérienne de Karaté (FAK) après avoir relevé certains «dépassements», a affirmé dimanche à Alger le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali.»Nous avons gelé les fonds bancaires de la Fédération algérienne de karaté qui doit rendre des comptes pour les erreurs relevées», a déclaré M. Ould Ali à l'APS.En marge de la compétition de la première phase de la Coupe du monde d'escrime (fleuret-juniors) qui s'est déroulée à la salle Harcha Hassan (Alger), le ministre a déclaré : «La fédération devra rendre des comptes à l'issue desquels nous publierons les résultats. Cette action touchera toutes les fédérations sportives et non seulement la FAK».La Fédération algérienne fait face depuis plus d'une année à de nombreuses crises internes, rappelle-t-on. M. Ould Ali a mis en garde les fédérations sportives qui pourraient «retarder» la réunion de leur assemblée générale ordinaire et élective ou ne pas respecter l'éthique concernant les élections, notamment après que le ministère ait fixé le 28 février prochain comme dernier délai pour la tenue de ces réunions.»Nous avons fixé le dernier délai pour la tenue des assemblées générales ordinaires et électives des fédérations et toutes les instances sportives doivent s'en tenir à ces dates et ne pas perturber le bon déroulement des élections et toute infraction est passible de sanctions, à commencer par le non-respect des décisions issues de ces assemblées», a-t-il indiqué. Le ministre s'était, récemment, réuni avec les SG des fédérations sportives nationales pour présenter les nouvelles lois relatives à l'adoption des rapports financiers et moraux de ces instances lors de la tenue des assemblées générales ordinaires. M. Ould Ali a exhorté les fédérations nationales à «faire preuve de sagesse et au respect de l'éthique».

MONDIAL MILITAIRE 2017: AUJOURD'HUI À MASCATE (OMAN) À 17H30 ALGÉRIE-EGYPTE :

les Verts en position de force pour une place dans le carré d'as



La sélection algérienne militaire de football sera en appel cet après-midi pour un tournant important dans son aventure en coupe du monde militaire 2017 dans la capitale Mascate (Sultanat d'Oman) face à un éternel adversaire, l'Egypte. Des retrouvailles sous le signe de la revanche, en point de mire une place en demi-finale du Mondial militaire, dont la sélection algérienne est tenante du titre à Rio de Janeiro au Brésil. Les Verts qui ont réussi jusque-là, sous la houlette du coach Mohamed Boutadjine, successeur de Younès Ifticène, un parcours sans faute avec trois victoires d'affilée après avoir battu l'Allemagne (2-1), l'Iran (3-1) puis la Corée du Nord (2-1) tenteront la passe de quatre face à l'Egypte mardi (17h30, heure algérienne). Les camarades de Meziane ont le vent en poupe et sont toutes griffes dehors pour. Ils conserver leur sacre ont à cœur de poursuivre leur marche sur le même tempo. La sélection nationale militaire, désormais sous les feux de la rampe après la désillusion connue avec les Fennecs à la CAN 2017 au Gabon, aura à cœur de confirmer son statut de tenant du trophée et de meilleure sélection du premier tour. Comme il tient à cœur aux Verts, emmenés par Harrag et Youcef Maamar, de mettre du baume au cœur du public algérien qui en a bien besoin en ces temps de déception et de froid glacial. Pour rappel, la sélection algérienne est la seule à avoir remporté ses trois rencontres du premier tour. Cela dit, les poulains de Boutadjine ne doivent pas se contenter de ces statistiques car la mission devant leur homologue du Nill ne sera guère une simple affaire cette fois-ci. Les Egyptiens, sur leurs gardes et sachant à qui ils auront fort à faire, vont se présenter dans la peau d'un prétendant. Des retrouvailles sous le signe de la revanche pour les Pharaons avides de régler leurs comptes avec les Fennecs qui les avaient battus lors de la finale des Jeux mondiaux militaires de 2011 au Brésil. Le coach national comptera encore une fois sur son compartiment offensif qui a réussi, à chaque fois, à faire la différence sur ses différents adversaires, et ce avec brio. Son équipe, auteur de sept buts en trois matchs, a terminé deuxième meilleure attaque du premier tour. Les demi-finales sont prévues jeudi et la finale du Mondial 2017 militaire se déroulera samedi.

S. S.

PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE (MARDI, HEURE ALGÉRIENNE) :

Stade Sultan Qaboos :
Oman - Mali (14 h)
Algérie - Egypte (17 h30)
Stade Seeb Sport :
Qatar - Bahreïn (14 h)
Syrie - Allemagne (17h30)

CAN 2017 GROUPE C : CE SOIR À OYEM À 20H00

Maroc - Cote d'ivoire : Les Lions dans le bon couloir, les Eléphants dos au mur

LES LIONS de l'Atlas affrontent les Eléphants de Côte d'Ivoire, ce soir à Oyem, en match comptant pour la 3è et dernière journée du 1 er tour (groupe C) de la CAN-2017, match crucial pour la qualification aux quarts de finale. La délégation marocaine revigorée par son dernier succès sera en position de force face au tenant du dernier trophée, la cote d'Ivoire dos au mur avec deux points seulement à son compteur. Concernant le match de mardi contre la Côte d'Ivoire, le gardien de but national Mounir Lamhamdi El Kajoui grand artisan de la victoire face au Togo évoque ''un barrage'' pour le passage au tour suivant. ''C'est une partie qui s'annonce certainement très difficile, mais on se prépare comme qu'il se doit et nous allons nous investir à fond pour réussir un bon résultat lors de rendez-vous important'', a-t-il dit. Contre les champions d'Afrique en titre ivoiriens, le Maroc aura besoin d'un seul point du match nul pour assurer sa présence au tour des huit, mais le onze national veut jouer un carton plein. ''Nous allons jouer pour la victoire pour prouver que nous méritons notre place au tour suivant'', lance, sur un ton de confiance et d'optimisme, le défenseur de Feynoord Rotterdam, Karim Ahmadi, l'un des vétérans de l'équipe nationale. ''Nous sommes plus soulagés après la victoire contre le Togo. Tout le groupe est ambitieux, déterminé, et notre objectif est de continuer sur cette lancer pour franchir la phase de groupes'', assure son coéquipier Marouane Da Costa. La victoire du Maroc face au Togo lors de la 2è journée est sa toute première en phases finales de la CAN puis l'édition 2012 ici même au Gabon, contre le Niger au stade de l'amitié à Libreville. Le Maroc n'a plus réussi à franchir le 1 er tour d'une CAN depuis 12 ans. Tous les espoirs sont fondés sur cette édition pour pouvoir redorer le blason du ballon rond national et retrouver son aura d'antan. Les Lions de l'Atlas sont deuxièmes du groupe C avec trois points, alors que les Ivoiriens occupent la troisième position avec 2 unités. La mission des hommes d'Hervé Renard ne sera pas une simple sinécure face aux tenants du trophée continental, lesquels ne sont pas prêt à brader leur couronne. Dans l'histoire de cette grand-messe du football africain, le champion en titre s'est rarement retrouvé hors compétition dès le 1 er tour. Les Nationaux sont avertis! Dans l'autre match de ce groupe, la RD Congo, médaillée de bronze de l'édition précédente et leader du groupe avec un total de quatre points, jouera sa qualification face au Togo (1 pt), le même jour à la même heure (19h GMT) à Port-Gentil (sud).

RENNES OFFICIALISE LA SIGNATURE DE M'BOLHI POUR 18 MOIS

LE CLUB FRANÇAIS entraîné par Christian Gourcuff a officialisé lundi matin la signature pour un an et demi du gardien Raïs M'Bolhi .L'international algérien arrive donc depuis Antalyaspor (Turquie). Avant de rejoindre les Veerts, il avait pris la direction de Rennes pour passer sa visite médicale mi-janvier.»C'est un honneur pour moi que d'avoir la chance de travailler aux côtés de Benoît Costil. Je connais très bien Mehdi Zeffane et Ramy Bensebaini, on a souvent été en contact, c'est rassurant de savoir qu'ils sont là pour mon intégration. Lorsque Christian Gourcuff est venu vers moi pour me proposer de rejoindre le club, je n'ai pas hésité, il n'y a pas eu de doute de mon côté», a commenté sur le site officiel M'Bolhi et comme le rapporte stade-rennais-online.

QATAR : DOUBLÉ DE BUTS ET PASSES POUR HAMROUN

BAGHDAD BOUNEDJAH absent pour cause de participation à la CAN 2017, Jugurtha Hamroun se charge de combler le vide laissé par son compatriote du côté d'Al Sadd. Le milieu offensif, transfuge du Steaua l'été dernier, a brillé ce dimanche lors de la balade (1-6) d'Al Sadd sur le terrain d'Al Mu'aidar. L'Algérien de 27 ans s'est offert un doublé de buts et de passes décisives. D'abord passeur sur le second but inscrit par Sanhaji, qu'il servira d'un joli centre (25'), il marque son premier but en fin de première période sur penalty (39').Plus tard, en seconde période, il s'amuse de la défense adverse avant d'enrouler son ballon, qui rentre via le poteau rentrant (54'). Il conclura sa belle prestation par une nouvelle passe en offrant le cinquième but de nouveau à Sanhaji (57').il s'agit de ses 4e et 5e buts en 14 matches de Qatar Stars League.Après 17 journées, Al Sadd est second derrière Lekhwiya et accuse 3 points de retard sur le leader.

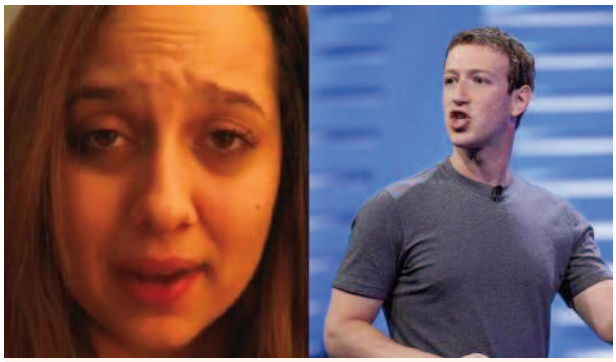
LIGUE 1 (17E JOURNÉE) : OM-MCO ET USMBA-CAB DÉCALÉS

LES MATCHES Olympique Médéa – MC Oran et USM Bel-Abbès – CA Batna, initialement prévus jeudi pour le compte de la 17e journée du championnat de Ligue 1 , ont été reprogrammés les vendredi 27 et samedi 28 janvier « pour des besoins de retransmission télé », a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP).Le coup d'envoi du choc OM-MCO, entre le 5e qui reçoit le 2e, sera donné à 15h00, au stade Imam Lyès de Médéa, alors qu'USMBA-CAB, entre le 7e qui accueille le 9e débutera à 16h00 au stade du 24 février 1956 de Sidi Bel-Abbès. Le derby MC Alger – USM El Harrach et le duel CS Constantine – JS Saoura sont les deux autres matchs inscrits au programme de cette 17e journée, au moment où quatre rencontres sont reportées à une date ultérieure. Il s'agit de RC Relizane – USM Alger, JS Kabylie – NA Hussein Dey, CR Belouizdad- ES Sétif et DRB Tadjenanet – MO Béjaïa. Le report de ces matches a été motivé par le fait que certains parmi les clubs sus-cités ont mis des joueurs internationaux à la disposition des équipes nationales A et militaire.

LIGUE 2 MOBILIS- CLASSEMENT DES BUTEURS: STATU QUO APRÈS LA 17E J

AUCUN parmi les joueurs qui figurent aux 15 premières places de ce classement des meilleurs buteurs n'a marqué ce week-end, ce qui explique ce statu quo.Le fer de lance du RC Arbaâ, Badreddine Bahi, son homologue de l'Amel Boussaâda, Zineddine Benyahia et le Braïdji Laïd Madouni comptent parmi les joueurs à avoir trouvé le chemin des filets au cours de cette 17e journée. Bahi a inscrit son 4e but personnel à Skikda, lors de la victoire (3-2) contre la JSMS, au moment où Benyahia et Madouni ont porté leur capital à trois buts, respectivement contre le MC Saïda (2-1) et l'US Biskra (2-0).Derrière Naïdji en tête de ce classement des meilleurs buteurs, le Chélifien Mustapha Mellika et le Blidéen Youcef Zerguine se partagent la 2e place, ex aequo avec sept buts chacun.

UNE BELGE PART À LA RENCONTRE DE ZUCKERBERG: "RENDEZ-MOI MA PAGE FACEBOOK"



PARCE QU'ELLE n'arrivait pas à entrer en contact avec un responsable de Facebook en Belgique, Jamilla Baidou de Stabroek (Anvers) a pris les choses en main. "Je me suis rendue aux Etats-Unis pour récupérer ma page Facebook qui a été supprimée", raconte-t-elle.
Jamilla n'est pas une inconnue au nord du pays puisqu'elle a participé à The Voice en 2014 sur VTM. Sur sa page Facebook, qui comptait près de 157.000 fans, on la voyait régulièrement chanter dans des vidéos.
Sauf que tout d'un coup, sa page a été désactivée. "Il y avait un problème entre moi et une autre page, alors que je ne sais même pas qui est derrière. J'ai réussi à ne pas faire attention pendant six mois, puis j'ai fini par réagir. La discussion a continué, je l'ai signalé, il m'a signalé, et ainsi de suite. Jusqu'à ce que ma page soit désactivée..."
Comme elle avait perdu toutes ses vidéos et tous ses fans, Jamilla a demandé si elle pouvait être réactivée. Mais sa demande est restée sans suite: impossible de contacter le réseau social en Belgique. "Un soir, j'étais dans mon lit en train d'écrire un SMS à un ami. Et pour la blague, j'ai dit que je ferais mieux d'aller jusqu'aux USA pour exiger le retour de ma page auprès de Mark Zuckerberg (ndlr, le fondateur de Facebook). En une semaine, cette blague est devenue réalité et j'avais réservé mon voyage."
Jamilla raconte désormais ses aventures dans une autre page Facebook, qui a déjà réuni 40.000 fans. Elle compte publier tous les jours à 19h un compte-rendu. "Je sais que les chances sont minces de récupérer ma page dans le quartier général de Facebook", avoue-t-elle. "Mais j'ai appris que les choses pouvaient parfois prendre une tournure inattendue. C'est pour cela que je le fais."



NÉ À L'INSTANT, IL DEMANDE SA MAMAN EN MARIAGE



AU LIEU de demander la femme de sa vie en mariage lui-même, Darick Mead a eu une idée touchante: il a attendu l'instant où sa partenaire a fait de lui un heureux papa pour laisser le nouveau-né demander à la maman de s'unir à lui pour la vie.
Le lieu n'a pas besoin d'être luxueux ou romantique, tant que l'émotion y est: Darick Mead le prouve avec sa demande en mariage émouvante dans une salle d'accouchement d'hôpital.
Alors que sa compagne Susen venait de vivre le moment le plus incroyable de sa vie, l'heureux papa lui a fait une surprise supplémentaire. Lorsque l'enfant a été habillé par les sages-femmes, il leur a glissé un petit body blanc où il avait écrit à la main "Maman, veux-tu épouser mon papa?".
Lorsque le petit Ryder a été mis dans les bras de la jeune mère, elle n'a pas pu résister et, en larmes, elle a évidemment accédé à la demande de son tout-petit et de son papa très ému.
Le couple a partagé sa double bonne nouvelle sur Twitter en tout modestie - "Voilà ce qui s'est passé ce soir" - et, naturellement, la communauté du web en a fait un tweet viral.

BERNARD MADOFF DÉTOURNE DU CHOCOLAT EN PRISON



DEVENU conseiller des prisonniers, l'escroc américain a subtilisé le stock de chocolat de la prison. Qu'il revend au plus offrant.
Bernard Madoff n'a pas perdu le sens des affaires. Le grand maître de l'arnaque financière, qui purge une peine de 150 ans de prison en Caroline du Nord, s'est reconverti dans le trafic de chocolat.
En dépit de maigres revenus, Madoff, auteur de la fraude dite du système pyramidal, a racheté aux gardiens de sa prison tous les produits de la marque Swiss Miss, des sachets de chocolat en poudre pour les revendre plus cher aux autres détenus au cours de la promenade.
C'est ce que révèle le journaliste Steve Fishman qui a partagé des heures de conversations téléphoniques avec le financier pour en tirer une émission en plusieurs épisodes.
Mais Madoff ne se limite pas au commerce.
Il semble être le caïd du pénitentier, les codétenus n'hésitant pas à venir le voir pour obtenir des conseils financiers. Après avoir détourné 65 milliards de dollars, Bernard Madoff peut se vanter de connaître quelques ficelles du métier.

Le saviez-vous

LE CIMETIÈRE JUIF DE PRAGUE, LE CIMETIÈRE AUX 12 000 STÈLES !



Fondé au milieu du XVème siècle à Josefov, le cimetière juif de Prague est la plus vieille nécropole juive d'Europe. Selon les estimations, le cimetière abrite environ 12 000 pierres tombales enchevêtrées chaotiquement les unes sur les autres dans un espace très étroit.
On nomme aussi cet endroit les 11 cimetières juxtaposés, en effet, selon les archéologues 11 cimetières ont été empilés les uns sur les autres et le nombre d'enterrés peut se lever à plus de 100 000 corps.

UN "MONSTRE" SE CACHE SUR CETTE PHOTO: LE VOYEZ-VOUS?



UNE PÊCHE un peu particulière pour Matt Wright. Matt Wright est un expert "qui sauve les crocodiles" pour National Geographic TV. Ce cowboy australien, aussi charmeur qu'aventurier, prend à coeur une mission qui n'est pas de tout repos: protéger les populations des animaux dangereux. Et inversement. En Australie, la situation est encore plus particulière puisque les crocodiles sont à la fois menacés par le commerce de peau et redoutables pour les gens.
"Je pense que beaucoup d'animaux ont besoin d'être protégés, et les crocodiles font partie de ces espèces dont on doit prendre soin", a souligné Matt Wright.
"Regarde ce grand garçon"
Comme le relate The Sun, Matt Wright était en train de pêcher dans le nord de l'Australie. Quand la vidéo démarre, on ne comprend pas immédiatement ce que le caméraman cherche à nous montrer. Mais en zoomant, un énorme crocodile se déplace dans l'eau, au beau milieu des rochers.
"Regarde ce grand garçon", peut-on entendre sur la vidéo. "Regarde sa taille. C'est un monstre", conclut-il.

Il est temps pour l'Apple Watch de supporter Android

Si Apple veut remporter la course des montres connectées, la firme doit mettre son orgueil de côté et embrasser la plateforme Android.
La course des montres connectées devrait avoir pris fin. Apple aurait dû triompher, mais cela ne s'est pas passé ainsi.
Si la firme de Cupertino demeure le premier fabricant de montres connectées, les livraisons d'Apple Watch ont cependant chuté et sa part de marché se réduit lentement en raison de la concurrence exercée par Samsung, Garmin et des constructeurs de montres traditionnelles comme Fossil.
La part de marché d'Apple pourrait être encore plus affectée suite à la sortie d'Android Wear 2.0.
La mise à jour du système d'exploitation est attendue début février. Elle pourrait s'accompagner du lancement de deux montres conçues en collaboration par LG et Google.
Android 2.0 ajoutera par ailleurs des fonctionnalités supplémentaires, dont un app store, qui permettra aux montres de dépendre moins des smartphones et d'être compatibles avec les iPhone.
L'Apple Watch est peut-être la montre connectée la plus populaire, mais elle ne constitue pas pour autant la meilleure option pour tous. Elle fonctionne seulement avec un iPhone. A contrario, de nombreux traqueurs d'activité sont compatibles Android et iOS. Pour changer la tendance et dominer véritablement le marché, Apple devrait apporter le support d'Android sur la Watch.
En tant qu'utilisateur d'Android de longue date et pour avoir testé personnellement des douzaines de montres connectées, je porterais l'Apple Watch si cela ne signifiait pas de migrer sur l'iPhone. C'est un excellent terminal, mais je préfère l'intégration profonde des services Google sur mon téléphone Android.
L'ajout du support d'Android à l'Apple Watch pourrait être le dernier clou au cercueil d'Android Wear et de Tizen, le système d'exploitation des montres Samsung. Cela pourrait aussi convertir des sceptiques d'Apple à acheter d'autres produits Apple. Du gagnant gagnant.



LA FLEXIBILITÉ EST LA CLÉ

Apple devrait marcher dans les pas de Fitbit et Garmin, tous deux proposent des terminaux cross-plateform. L'Apple Watch, elle, reste enfermée dans l'univers iOS et le hub fitness d'iOS.
Si le fitness est la meilleure fonction de l'Apple Watch, alors Android, à tout le moins, a besoin d'iOS Activity et d'une app d'entraînement.
Ou la montre doit être capable de travailler avec Google Health. L'option A fait évidemment plus de sens.
Alors que les traqueurs d'activité semblent n'avoir jamais de problème à fonctionner en multi-plateforme, l'expérience sur montre connectée n'a en revanche pas toujours été très aboutie.
Android Wear sur iOS ne fonctionne pas aussi bien que sur les téléphones Android (bien que cela puisse changer avec Android Wear 2.0), et l'application iOS Gear de Samsung peine pareillement.
Mais même avec un ensemble de fonctionnalités de base limité, une Apple Watch sur Android serait un achat convaincant.
Ce serait suffisant pour moi - et peut-être pour d'autres.

L'EXEMPLE DE L'IPOD

Vous pourriez trouver cette solution absurde, mais souvenez-vous de l'iPod. Apple a finalement porté iTunes sur Windows, un mouvement que beaucoup pensaient impossible. Et c'est la raison pour laquelle l'iPod est devenu un succès. La même chose peut être dite au sujet de l'iPhone. Les ventes ont explosé lorsque la disponibilité américaine du téléphone s'est étendue au-delà d'AT&T.
Apple est aujourd'hui l'entreprise la plus rentable au monde, mais les analystes et critiques de Wall Street s'interrogent sur l'avenir de la société. Combien de temps peut-elle se reposer sur l'iPhone ?
Si Apple veut gagner la course de la montre connectée, le fabricant doit avaler sa fierté et embrasser Android. Ou, au minimum, permettre à l'Apple Watch de devenir autonome, plus qu'un simple accessoire pour iPhone.

EMUI 5.0 ET ANDROID NOUGAT 7.0 DISPONIBLES SUR LES HONOR 8

BONNE NOUVELLE pour les utilisateurs du Honor 8 ! Android Nougat 7.0 ainsi que la surcouche maison EMUI 5.0 sont actuellement déployés sur les terminaux. Vous pouvez dès à présenter télécharger cette mise à jour si vous êtes éligible.
EMUI passe la cinquième
Ainsi, si vous avez un Honor 8 dans la poche (ou si vous l'utilisez pour lire cette news), il ne vous reste plus qu'à télécharger la MàJ en OTA, et aller vérifier dans l'application HiCare qu'elle est bien déployée pour vous. Veillez à ce que ladite application soit elle même dans sa dernière mise à jour. Notons par ailleurs que la MàJ arrivera prochainement pour les utilisateurs de l'Honor 8 Premium.
EMUI 5.0 apporte quelques nouveautés bienvenues aux utilisateurs, comme le mode grande ouverture, qui permet de faire artificiellement le point sur une grande surface lors d'une prise de photos en mode paysage.



XIAOMI AURAIT UN MI EVO DANS SES CARTONS

XIAOMI est loin d'en avoir terminé avec le Mix. Le succès critique et public pour ce smartphone sans bordures permet au constructeur de bâtir toute une gamme autour de cette marque.
Le Mix sera donc une famille de smartphones, avec plusieurs terminaux au menu. Xiaomi aurait une déclinaison plus puissante dans ses tuyaux, qui pourrait s'appeler Mix Evo.
D'après GeekBench où on a vu traîner ce nouveau modèle, ce smartphone devrait fonctionner avec un processeur Snapdragon 835, le petit dernier (et très puissant) de Qualcomm.
Une évolution plus puissante du Mi Mix
Le Mi Mix se contentait, si on ose dire, d'un Snapdragon 821. De la puissance à revendre, certes, mais il est bon de voir Xiaomi poursuivre dans cette voie. Autre indication : le Mix Evo serait décliné en versions 4 Go et 6 Go de RAM, à l'image du Mi Mix. GeekBench ne donne pas d'indication sur le design évidemment, mais on peut s'attendre à un écran sans bordures ou presque.



Le constructeur pourrait profiter de la caisse de résonance du MWC, fin février, pour dévoiler ce nouveau Mix Evo. Le Mi 6 est attendu, mais une surprise pourrait accompagner la conférence attendue de Xiaomi.

PIXEL : LE BUG DU SON SERAIT LOGICIEL



LES PIXEL sont de très bons smartphones, comme on a pu s'en rendre compte dans notre prise en main. Pour une première, Google est parvenu à réaliser des appareils convaincants. Mais tout n'est pas parfait.
Le premier problème est sans doute le plus embêtant : il est pratiquement impossible d'acheter un Pixel en France, ou en Europe. Le moteur de recherche souffre déjà de sérieuses difficultés de livraison aux États-Unis, et de toutes manières toutes les technologies intégrées aux Pixel ne sont pas encore disponibles en dehors des US (on songe à Assistant, notamment).
Et puis malgré le soin que le constructeur a apporté à ses terminaux, il subsiste des bugs ! En particulier un qui touche la partie audio. Plusieurs témoignages ont remonté un problème de distorsion du son quand leur appareil est à un volume élevé. Le bug a été reconnu par Google, avec une enquête à la clé.Le vilain bug de distorsion du son
Le bug se produit également sur des unités de remplacement, laissant le jeu ouvert : soit c'est un souci matériel, ce qui serait problématique car tous les modèles doivent alors être remplacés, soit c'est un problème logiciel, auquel cas il est beaucoup plus simple d'apporter un correctif.
Heureusement pour Google, le bug du son des Pixel serait bien un problème logiciel. Il aurait été identifié et le constructeur serait sur le pied de guerre pour développer une mise à jour corrective. En espérant qu'elle arrive rapidement, car ces smartphones sont loin d'être bon marché et les utilisateurs s'attendent légitimement à un service après vente aux petits oignons.

Questions ? Réponses !

INTOLÉRANCE AU GLUTEN : QUELS SONT LES SIGNES ?



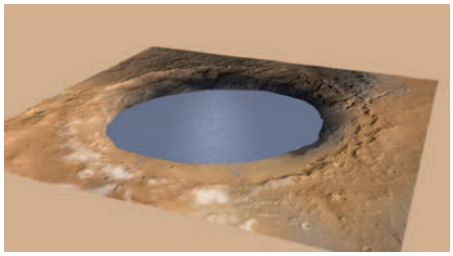
En France, 500.000 personnes environ souffrent de la maladie cœliaque, autrement dit, d'une intolérance au gluten, une protéine présente dans les céréales. Et seulement 10 % à 20 % sont effectivement diagnostiqués. Qu'advient-il des autres ? Eh bien, elles vivent avec leurs douleurs, sans savoir qu'elles sont malades. Une bonne raison pour l'Association française des intolérants au gluten (AFDIAG), de chercher à mieux faire connaître cette maladie génétique auto-immune.
Dans le cas de la maladie cœliaque, l'intestin ne parvient plus à assimiler le gluten. Peu à peu, la paroi intestinale s'abîme donc, et les nutriments essentiels ne sont plus absorbés.

Les formes de l'intolérance au gluten

Le nourrisson ou le jeune enfant, présente généralement une diarrhée chronique et souffre de vomissements. Il est souvent fatigué, apathique. Son abdomen est ballonné et ses membres graciles traduisent le défaut d'assimilation des nutriments. Sa croissance, naturellement, est ralentie.
Chez l'adulte, les signes de la maladie peuvent se manifester sous la forme de diarrhées ou d'un amaigrissement sans raisons apparentes. Contrairement à ce qui se passe chez l'enfant, la maladie peut être monosymptomatique, se manifestant notamment par des crampes musculaires ou des diarrhées à répétition. Dans les deux cas, seule une biopsie intestinale viendra confirmer ou infirmer l'existence d'une intolérance au gluten.

Sur Mars, un lac aurait bien existé dans le cratère Gale

Il y avait peut-être des océans sur Mars, il y a un peu moins de 4 milliards d'années, cela est sujet à discussion. En tout cas, il y avait au moins des lacs et des rivières, notamment dans le cratère Gale. Une équipe de chercheurs ayant analysé les observations des premières couches sédimentaires à la base du mont Sharp réalisées par le rover Curiosity, confirme qu'il y avait une étendue d'eau liquide à cet endroit, entretenue bon an mal an, durant plusieurs centaines de millions d'années.



Mars n'a pas toujours été une planète rouge, aride et désolée. Les différentes missions (orbitales et terrestres) qui ont commencé à fouiller sa surface et à interroger son passé depuis la fin du XXe siècle ont apporté de multiples témoignages d'une présence d'eau à l'état liquide voici plusieurs milliards d'années. Cette planète voisine, deux fois plus petite que la nôtre, a en effet gardé des traces d'eau, enregistrées dans certaines roches qui affleurent, ou en a conservé une partie dans son sous-sol et aux pôles.
Pour les uns, Mars, forte d'une atmosphère beaucoup plus dense et épaisse qu'aujourd'hui, aurait été recouverte en majeure partie de grands océans et de lacs alimentés par des rivières. C'était alors Mars la bleue : un monde encore jeune qui devait beaucoup ressembler à la Terre, du même âge. Pour d'autres, l'atmosphère s'est vite évadée dans l'espace, ce qui eut pour conséquence d'installer un climat plus rude que ce que l'on veut bien imaginer, avec des chutes de neige, des pluies verglaçantes, de timides ruisseaux au lieu d'océans… La réalité fut peut-être encore différente, alternant des périodes douces avec des périodes plus froides… Quoi qu'il en soit, c'était quand même une planète humide et l'annonce récente de l'existence, encore actuellement, d'écoulements, certes très salés, dans certaines conditions, suggère que la présence d'eau liquide en surface est toujours possible…

Les couches sédimentaires à l'origine du mont Sharp

Arrivé il y a trois ans dans le vaste cratère Gale (155 km) — un site choisi notamment pour ses caractéristiques géologiques sur la base des données spectrales recueillies par la sonde Mars Reconnaissance Orbiter (MRO) —, Curiosity qui enquête sur l'habitabilité de cette région, a apporté plusieurs fois les preuves observationnelles et physico-chimiques, après forages, qu'il se promène bien dans un ancien lac alimenté par des ruisseaux. Ceux-ci descendaient des remparts (et au-delà) qui bordent le bassin d'impact.
Après avoir visité durant deux ans les anciens rivages d'un lac, longé le lit de rivières asséchées, exploré ce qui ressemble à des plaines alluvionnaires, le rover a commencé à gravir, il y a un an, les premiers contreforts du mont Sharp, culminant à 5,5 km au centre du cratère.
Cette montagne intrigue beaucoup les planétologues. Il ne s'agit pas d'un rebond créé après la chute de la météorite, mais d'un empilement de couches sédimentaires. Pendant longtemps, il fut supposé qu'elle s'était échafaudée par dépôts éoliens de poussières et de sables or, les récentes enquêtes de MSL (Mars Science Laboratory) permettent d'affirmer que toute sa base est l'œuvre de dépôts lacustres. Pour les scientifiques, il est devenu très clair que la région était plus ou moins remplie d'eau liquide, à des périodes variées.
« Les observations du rover suggèrent qu'une série de cours d'eau et de lacs existaient à long terme, à un moment donné, il y a entre environ 3,8 et 3,3 milliards d'années, apportant des sédiments qui construisirent lentement les couches inférieures du mont Sharp », a déclaré Ashwin Vasavada, chercheur de la mission au JPL, interrogée par la Nasa pour son communiqué.

La présence du lac trahit par les mudstones

Dans une étude publiée dans Science le 9 octobre 2015, l'équipe de chercheurs emmenée par John Grotzinger, ancien membre de MSL à la California Institute of Technology, a confirmé la présence d'un lac. Cela a duré au minimum 500 millions d'années, selon eux. Pour parvenir à cette conclusion, les auteurs expliquent : « Durant la traversée de Gale, nous avons remarqué des motifs géologiques là où nous avions vu les preuves d'une ancienne rivière à écoulement rapide avec du gravier grossier, de même aux endroits où les ruisseaux semblent s'être vidés dans des plans d'eaux stagnantes. Cela prédisait que nous devions commencer à voir des dépôts de grains plus fins à proximité du mont Sharp. Maintenant que nous y sommes, nous voyons finalement des mudstones finement stratifiés en abondance qui ressemblent à des dépôts lacustres ».
Ces mudstones qui ont érigé la base de cette montagne attestent d'une eau stagnante sur de longues périodes, vraisemblablement des centaines de millions d'années. « Nous voyons des preuves de remplissage sédimentaire d'environ 75 m, a indiqué l'auteur principal de ces recherches […] et il semble que les sédiments transportés par l'eau s'accumulent sur au moins 150 à 200 m au-dessus du plancher du cratère. »

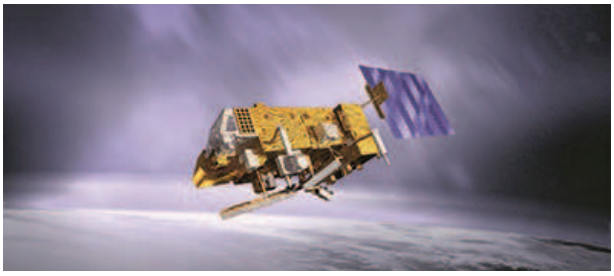
Climatologie : l'Esa et Eumetsat s'engagent jusqu'en 2040

POUR LE SUIVI DU CHANGEMENT climatique et pour une meilleure compréhension de la météorologie, la continuité des données est une nécessité. En Europe, il est plutôt bien assuré et un nouvel accord vient de la garantir pour les 25 prochaines années.
Il y a quelques jours, l'Agence spatiale européenne (Esa) et l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (Eumetsat) ont signé un accord de coopération relatif à la série des satellites météorologiques MetOp de deuxième génération (MetOp-SG). Une information passée quasiment inaperçue mais qui mérite d'être soulignée. En effet, avec les satellites qui sont déjà en orbite et ceux en construction, cette signature garantie à Eumetsat la continuité dans le suivi des prévisions météorologiques et du changement climatique jusqu'en 2040 !

L'engagement est d'importance car cette continuité des données est indispensable pour les modèles climatiques et météorologiques. Une rupture dans la disponibilité des données crée en effet des incertitudes qui nuisent aux résultats et pénalisent fortement les modèles de prédiction du changement climatique.

Six familles de satellites pour surveiller le climat

C'est d'ailleurs pourquoi Copernicus est prévu pour durer ces quarante prochaines années. Ce programme de l'Esa et de l'Union européenne doit couvrir un champ très large de besoins scientifiques liés à la surveillance du climat et ses aléas à l'aide d'une série de six familles de satellites et instruments construits à l'identique pendant toute cette durée. Comme ceux de pre-

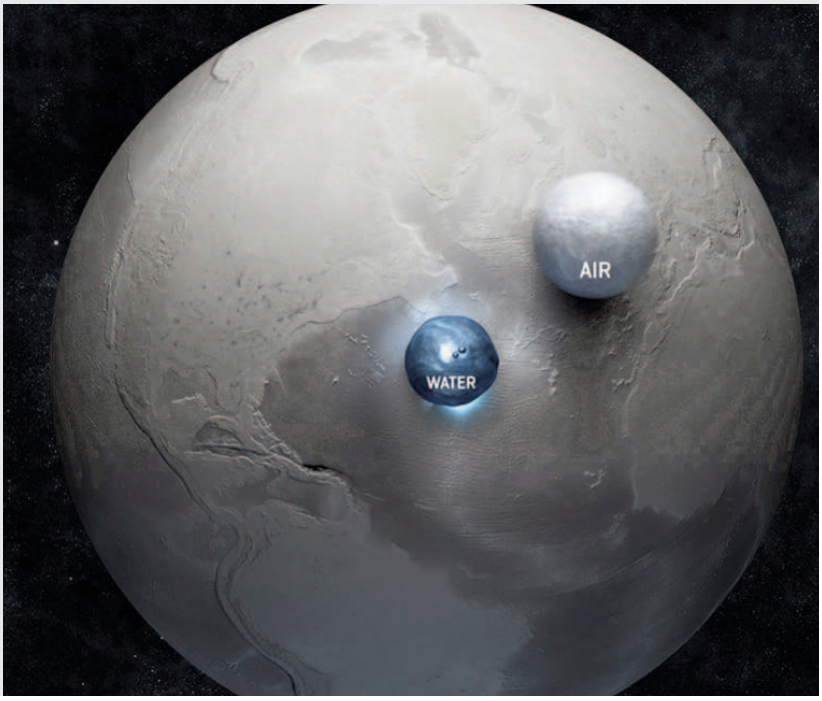


mière génération, les futurs MetOp-SG apporteront des améliorations significatives dans les domaines de la prévision météorologique, de la chimie atmosphérique, de l'océanographie opérationnelle, de l'hydrologie et de la surveillance du climat. C'est vrai également pour les satellites Meteosat, aussi exploités par Eumetsat, dont le quatrième et dernier exemplaire de la seconde génération (MSG-4) a été lancé cet été par Arianespace, tandis que la mise en service des Meteosat de troisième génération se prépare.

CARTOGRAPHIE DE L'AIR SUR TERRE

une petite bulle à préserver

Nous avons le sentiment que les ressources indispensables à la vie sont présentes en grandes quantités sur Terre, c'est vrai mais tout relatif lorsque l'on les représente de manière proportionnelle au volume de la Terre. Une représentation cartographique originale qui vient d'être réalisée pour l'air, après l'eau.



Nous avions déjà vu combien l'eau sur Terre était une ressource précieuse : rapportée à l'échelle de notre planète, l'eau n'est qu'une petite bulle fragile. S'inspirant de la même représentation cartographique, Félix Pharand-Deschênes, fondateur et directeur général de Globaïa, a complété le travail de l'USGS d'une sphère proportionnelle à la quantité d'air sur Terre.
Plus on s'éloigne de la surface de la Terre moins l'atmosphère est dense, par conséquent, plus l'air occupe de place. C'est pourquoi, le cartographe a choisi d'attribuer une densité de 1 à l'air qui occupe cette sphère, c'est la densité relative de l'air : celle que l'on mesurer aux conditions normales de l'atmosphère standard (1013.25 mbar et 15°C).
Là aussi, le résultat est édifiant :
la bulle d'air est plus grande que la bulle d'eau mais reste bien petite par rapport à la taille de notre planète : la preuve en image.

LA COMPOSITION DE L'ATMOSPHÈRE TERRESTRE

Cette petite bulle est composée, pour l'essentiel, d'azote (78%), d'oxygène (21%), de gaz rares (Argon, Néon, Hélium...) et dans les basses couches de l'atmosphère (1 à 4%), de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone, le principal gaz à effet de serre indispensable à la vie sur Terre.

GAZ	VOLUME				
Diazote (N2)	780 840 ppmv (78,084 %)	Hélium (He)	5,24 ppmv	Xénon (Xe)	0,09 ppmv
Dioxygène (O2)	209 460 ppmv (20,946 %)	Méthane (CH4)	1,745 ppmv	Ozone (O3)	0,0 à 0,07 ppmv
Argon (Ar)	9 340 ppmv (0,9340 %)	Krypton (Kr)	1,14 ppmv	Dioxyde d'azote (NO2)	0,02 ppmv
Dioxyde de carbone (CO2)	395 ppmv (0,0395 %)	Dihydrogène (H2)	0,55 ppmv	Iode (I2)	0,01 ppmv
Néon (Ne)	18,18 ppmv	Monoxyde d'azote (NO)	0,5 ppmv	Monoxyde de carbone (CO)	0,2 ppmv
		Protoxyde d'azote (N2O)	0,3 ppmv	Ammoniac	(NH3)Traces

AUSTRALIE

L'homme, premier responsable de l'extinction d'animaux géants

L'HOMME est à l'origine de l'extinction d'une série d'animaux géants en Australie, survenue dans une période de 4.000 ans seulement après l'arrivée des humains sur ce continent, selon une étude publiée récemment.
Avant l'arrivée d'homo sapiens, l'Australie abritait des kangourous de 450 kilos, des wombats (une variété de marsupial) aussi lourds que des rhinocéros, des lézards de huit mètres, des oiseaux plus gros que des humains et des tortues de la taille d'une voiture.
Mais plus de 85% de ces mammifères, oiseaux et reptiles se sont éteints "peu après" l'apparition de l'espèce humaine, indique cette étude parue dans une revue spécialisée.
Les raisons de leur disparition il y a quelque 45.000 ans ont fait l'objet de nombreux débats.
En 2013, une étude affirmait que la plupart des animaux géants étaient déjà éteints lorsque les hommes sont apparus, et incriminait le réchauffement climatique.
Selon cette étude, basée sur l'examen de fossiles, il n'y a aucune preuve qu'un homme ait tué le moindre de ces animaux géants, dont beaucoup étaient herbivores.
L'étude publiée vendredi estime au contraire que cette extinction de masse résulte beaucoup plus probablement d'une "chasse excessive", en particulier de jeunes animaux.



Les chercheurs ont étudié les restes d'excréments de grands animaux trouvés dans une carotte de sédiments extraite dans l'océan Indien, au large de la côte sud-ouest de l'Australie.
La carotte comporte des couches successives de diverses matières balayées de la terre vers la mer, notamment des spores d'un champignon qui prospérait sur les excréments de créatures herbivores, indique dans un communiqué l'Université du Colorado à Boulder, qui a participé à l'étude.
Les chercheurs ont ainsi pu reconstituer les conditions climatiques et les écosystèmes jusqu'à il y a 150.000 ans.
L'abondance des spores de champignons dans la carotte "est une bonne preuve de la présence de nombreux grands mammifères sur la côte sud-ouest de l'Australie jusqu'à il y a environ 45.000 ans", souligne Gifford Miller, de l'Université du Colorado.
Puis, "en quelques milliers d'années seulement, la population de cette 'mégafaune' s'est effondrée", et ce, durant une période de 4.000 ans de présence humaine sur le continent.
Il y a environ 70.000 ans, soit 23.000 ans avant la présence avérée de l'homme, dans le sud-ouest de l'Australie, l'épaisse forêt d'eucalyptus a cédé la place à une zone aride de broussailles.
Les chercheurs n'ont trouvé aucune corrélation entre ce changement et l'extinction des animaux géants, ni aucune preuve d'une lente disparition au fur et à mesure que la région devenait plus sèche.
Ces constatations "excluent" la responsabilité du changement climatique dans l'extinction des animaux géants et font des hommes sa "cause principale", concluent les chercheurs.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : amimsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

à mon Lounis Ait Yahia,

un après midi ensoleillé de novembre 2016 tu nous quittais tragiquement.



Le modeste espace que tu occupais à la brise de mer avec tes bibelots, tes bougies et autres babioles, est toujours vide depuis que tu as été contraint de le quitter. Tu ne t'en ai jamais remis. Que veux-tu ? Il faut faire de la place à ces hideuses terrasses et restaurants qui ont complètement défiguré cette baie de laquelle toute trace de poésie et de beauté a été retirée. La mocheté a fini par engloutir le moindre espace de rêverie de notre ville Vgayet livrée au béton; elle se meurt. Tu as choisi de quitter tout cela, je te comprends mais je te regrette. Inoubliables resteront les moments de partage dans la joie de vivre.

Mes pensés vont vers toute ta famille, tes frères et ton père Ahmed en particulier à qui je réitère ici toute ma solidarité et toute mon affection.

Nous t'accueillons désormais dans notre vaste paradis des bons souvenirs.

Mouloud Graïne



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les effets du froid



Si on connait surtout le froid pour agresser notre peau en hiver, on ignore souvent tous les bienfaits qu'il peut avoir sur la peau et les cheveux. Dans ce vrai/faux, découvrez toute la vérité sur les effets du froid pour pouvoir mieux l'utiliser !

Mettre des glaçons sur ses yeux réduit les cernes et les poches sous les yeux.

VRAI : le froid active la circulation sanguine et stimule le système lymphatique aidant à drainer l'excès de liquide qui s'accumule dans les poches. Si vous avez les yeux gonflés au réveil ou dans la journée à cause d'un manque de sommeil, appliquez sur chaque œil un glaçon dans un gant de toilette ou dans une bande de gaze pour décongestionner les poches sous les yeux. Attention, ne jamais appliquer les glaçons directement sur la peau ou trop longtemps, au risque de faire éclater les petites veinules de la peau !
Vous pouvez également placer des sachets de thé noir infusés au réfrigérateur le soir avant de vous coucher, puis les appliquer sur vos yeux au réveil pendant quelques minutes. Riche en tanins, le thé noir aide à « capter » l'excès de liquide présent dans les poches.

Appliquer des glaçons localement aide à combattre l'acné.



VRAI et FAUX : Le froid resserre les pores dilatées et obstruées qui caractérisent une peau grasse souffrant d'acné. Cette méthode n'est pas directement efficace contre les boutons d'acné mais améliore visiblement l'aspect général de la peau en réduisant la production de sébum. Par exemple, nettoyez votre peau matin et soir avec un pain dermatologique avant de la sécher par tapotement. Appliquez ensuite localement et pendant quelques minutes un glaçon placé dans un gant de toilette ou une bande à gaze.

Le froid agresse la peau en hiver.

VRAI : L'air froid a un taux d'humidité très bas qui contribue à déshydrater la peau en hiver.
Pour lutter contre le dessèchent de la peau et l'accélération du vieillissement cutané, il est important de protéger sa peau avec une crème riche qui l'hydratera intensément, maintiendra son équilibre hydrique et ses fonctions naturelles.

Les jets d'eau froide raffermissent la peau et réduisent la cellulite.

VRAI : l'eau froide a une action vaso-constrictrice sur le réseau capillaire veineux et artériel. Passer de l'eau froide sur vos jambes permet de diminuer le flux sanguin et un désenflamment des jambes soulageant les jambes lourdes.
L'eau froide resserre les pores, rend la peau plus ferme, plus tonique, et favorise le retour veineux permettant de réduire les capitons.

L'eau froide fait briller les cheveux.

VRAI : le froid gaine la fibre capillaire en resserrant les écailles du cheveux, imitant plus ou moins l'action du silicone des shampooings conventionnels. Les cheveux sont ainsi plus lisses et paraissent plus brillants. Mais ce n'est pas tout ! L'eau froide stimule aussi le cuir chevelu en resserrant les pores et en renforçant le bulbe capillaire, évitant ainsi la perte de cheveux et les pellicules.

BÉBÉ A DU MAL À S'ENDORMIR



Le rythme de sommeil

Le meilleur indicateur est votre enfant lui-même. Il devient irritable, se frotte les yeux, bâille ? Il faut le coucher et essayer de le faire tous les soirs à la même heure. Des horaires fixes et des habitudes régulières avant le coucher favorisent l'endormissement.

Le coucher calmement

Passez du temps avec votre bébé, calmement, sans trop d'excitation juste avant l'heure du coucher. Ce moment lui est indispensable surtout s'il ne vous a pas vu de la journée.

Le rituel du coucher

Très tôt, les enfants ont besoin des rituels du coucher. Chaque parent a son rituel, chaque bébé ses préférences, chaque âge ses exigences.
Le rituel consiste à faire chaque soir les mêmes choses, dans le même ordre afin que l'enfant sache qu'après la berceuse, puis le câlin, quand vous lui donnez sa tétine ou son doudou, l'heure du marchand de sable a sonné !

Atténuer une sensation de brûlure

Quand on s'est brûlé de façon superficielle et que l'on n'a rien sous la main pour se soigner, on peut atténuer la sensation de brûlure facilement.
Il suffit juste de passer du dentifrice à la menthe sur la partie brûlée et laisser sécher. Une fois bien sec, laver avec de l'eau froide et sécher doucement.

Faire disparaitre un point de côté

Vous avez un point de côté qui vous paralyse, rien à faire, il ne vous lache pas ? C'est très simple :
Baisser le buste pour toucher le sol, vider tout son air et rester quelques secondes dans cette position.
Le point de côté s'est envolé !

Fabriquer un bain de bouche

Quand on a une mauvaise haleine, on peut se fabriquer un bain de bouche maison et naturel pour agir contre.
Dans un demi-litre d'eau bouillante, il faut mettre de la menthe fraiche avec quelques grains de café et laisser infuser dix minutes.
Laisser refroidir et faire des bains de bouche avec.

Soulager un mal de dos bénin

Lorsque après une journée difficile, on a mal au dos, on peut faire un petit exercice qui soulagera grandement.
Il faut se mettre à quatre pattes et faire le dos bien rond puis laisser aller et creuser ce dernier doucement. Recommencer une dizaine de fois.

Soigner un vomissement spontané

Il peut arriver que l'on soit dérangé et qu'un vomissement spontané se produise sans que ce soit une maladie.
Pour mieux se porter, il suffit de faire infuser dix grammes de semences d'aneth pulvérisées dans un litre d'eau bouillante et d'en boire un bol après le repas.

TARTE FINE AUX POMMES

Ingrédients :

- 470 g de pâte feuilleté
- 4 pommes
- 2 c. à soupe de confiture d'abricots
- 1 c. à soupe de sucre glace (facultatif)

Pour la compote de pommes :

- 3 pommes
- 2 c. à soupe de sucre semoule
- 20 g de beurre
- 1 c. à soupe de jus de citron

Préparation de la compote de pommes :

- Peler les pommes et les râper dans une poêle. Ajouter le jus de citron, le sucre semoule et le beurre. Laisser cuire les pommes à feu doux et en remuant pendant 15 mn. Retirer la compote de pomme du feu et la laisser refroidir.

Montage des tartes :

- Sur un plan de travail légèrement fariné, étaler finement la pâte sur une épaisseur de 2 à 3 mm. Découper l'abaisse de pâte à l'aide d'un emporte-pièce selon la taille désirée. Piquer uniformément les fonds de tartes à l'aide d'une fourchette.



- Etaler la compote de pommes sur les fonds de tartes. Couper les pommes en fines tranches à l'aide d'une mandoline ou d'un couteau bien aiguisé. Disposer les tranches de pommes en rosace sur les fonds de tartes. Enduire les tranches de pommes de confiture d'abricots. Cuire la tarte au four préchauffé à 190° pendant 30 mn (commencer la cuisson de la tarte en la plaçant au premier niveau du four pendant les dix premières minutes). 15 mn avant de retirer la tarte du four, la saupoudrer de sucre glace pour caraméliser les pommes. Une fois la tarte cuite, la sortir du four et la laisser tiédir avant de la servir.

omelette a la courgette, omelette espagnole

temps de preparation: 15 mins
temps de cuisson: 15 mins

Ingredients

- une grande courgette coupés en cube
- 1 gros oignon émincé
- 4 oeufs
- 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- 2 gousses d'ail hachées
- 2 cuillerées à soupe d'origan
- sel, poivre

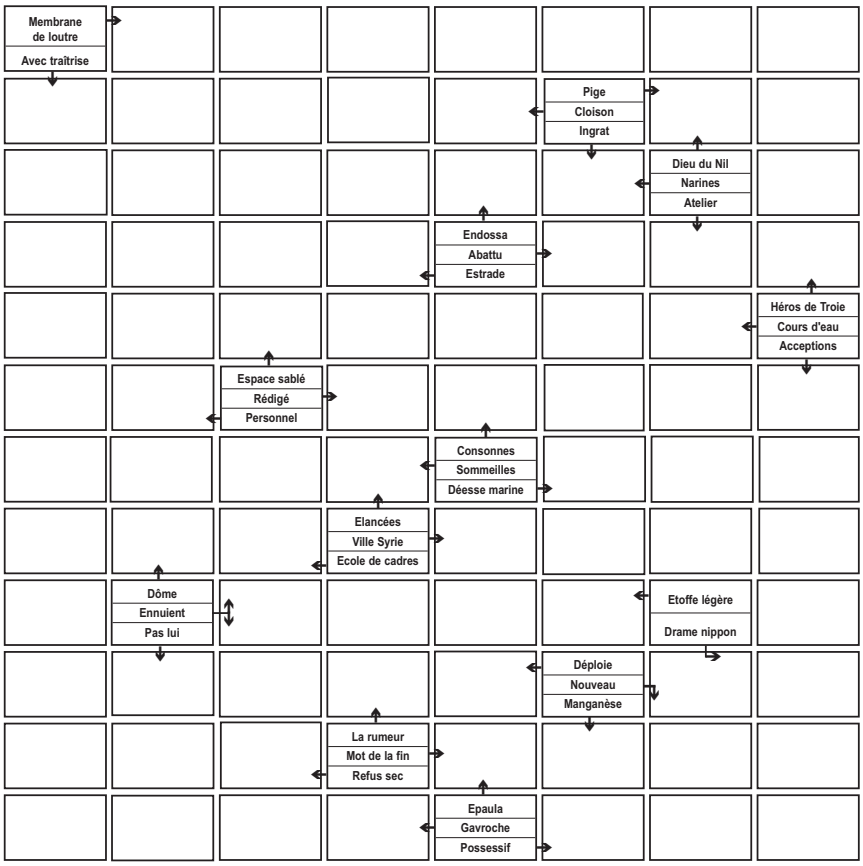
methode de preparation

1. Faites chauffer l'huile dans la poêle et placez les courgettes en cube .
2. Laissez rissoler tout en remuant.
3. Ajoutez le sel, le poivre,
4. ajoutez l'oignon jusqu'a ce que ca devient un peu translucide
5. ajoutez l'ail.



6. Couvrez et faites cuire à l'étouffée jusqu'à ce que les légumes soient dorés à point.
7. Battez les oeufs en omelette dans un grand saladier et versez les légumes dedans.
8. mélangez le tout ensemble et remettez le dans la poêle un peu huilée
9. Faites cuire à feu moyen en remuant la poêle de temps en temps pour éviter qu'elle n'attache.
10. quand l'omelette aura pris un peu, transversez la dans une large assiette plate.
11. cuisez l'omelette de l'autre face. Servez chaud.

Mots fléchés n° 1865



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1864

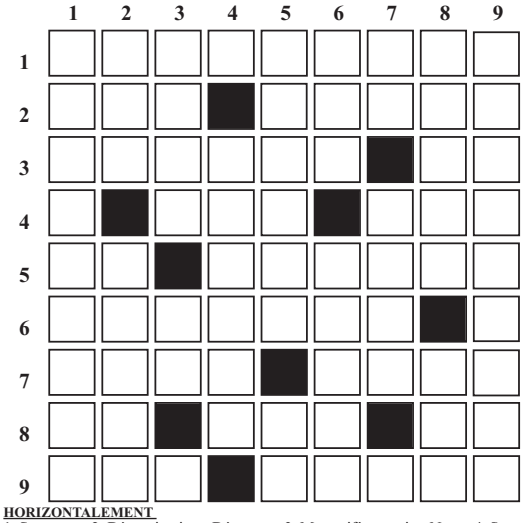
Horizontalement

RODEUSES
EBENE - MI
CENT - BUT
RITUEL - U
ES - BREVE
ASIE - SAS
NAVREES -
TIR - OREE
- SABLA - C
V - IRE - MU
AGEE - PAL
NI - FOULE

Verticalement

RECREANT - VAN
OBEISSAIS - GI
DENT - IVRAIE -
ENTUBER - BREF
UE - ER - EOLE - O
S - BLESERA - PU
EMU - VASE - MAL
SITUES - ECULE

Mots croisés 9/9 n° 1865



HORIZONTALEMENT

1. Sustenter - 2. Dénomination - Détourne - 3. Mammifère marin - Note - 4. Sans effet - Interjection pour appeler - 5. Réfléchi - Se rétracter (Se) - 6. Déteste - 7. Liquide nourricier - Presse - 8. Cri d'admiration - Des lustres - Dieu du Nil - 9. Textuellement - Emoussées.

VERTICALEMENT

1. Pas ordinaires - 2. Destinée - Etonné - 3. Chef religieux - Dans le cri d'un âne - 4. Déraisonne - 5. Mettre un livre sur le marché - Il a un petit lit - 6. Arrivée à bon port - Denses - 7. Récepteur - Temps écoulé - 8. Canard sauvage - Bon vouloir - 9. Repassées sur le billard.

SOLUTION N°1864

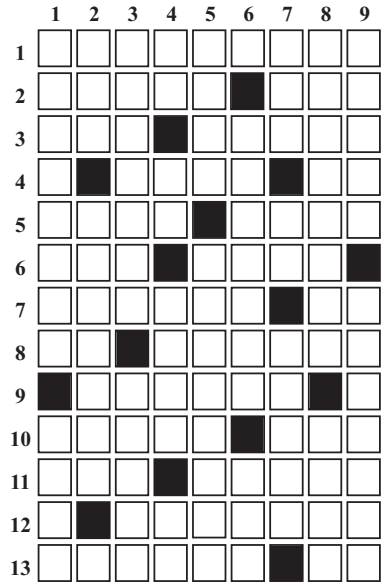
HORIZONTALEMENT

CALEPIEDS
AGONIR - AC
PEU - CREME
U - BASIC - A
CRAC - TROU
HERITEES -
ONDEE - MIE
NI - REVEES
SEPS - SERT

VERTICALEMENT

CAPUCHONS
AGE - RENIE
LOUBARD - P
EN - ACIERS
PICS - TEE -
IRRITE - VS
E - ECREMEE
DAM - OSIER
SCEAU - EST

Mots croisés 9/13 n° 1865



HORIZONTALEMENT

1. Cambriole - 2. Combiné à l'oxygène - Certificat d'authenticité - 3. Espace désertique - Coiffa - 4. Compliqué - Vieille nécropole - 5. Pronom personnel - Style vocal - 6. Parcourue - Organisation célèbre - 7. Prend ses responsabilités - Un amour de vache - 8. Stère - Fauchettes - 9. Trompée - 10. Capoté - Dans l'alphabet grec - 11. Plante pour le bétail - Eminence - 12. Totale - 13. Désappointées - Préposition pour spécialiste.

VERTICALEMENT

1. Tordis en forme de fil - Ecoule - 2. Pivot - Faire briller - 3. Araignées - C'est un plan - 4. Elle fait des bulles - Note de musique - Droit de propriété - Tenue de camp - 5. Restitue - Ne se fait pas sans casse - 6. Dur - Mammifères lents - 7. Camp ancien - Freud en a parlé - Petite boule nacrée - 8. Sur la Baltique - Tête de sanglier - 9. Saut de côté - Influences réciproques.

SOLUTION N° 1864

HORIZONTALEMENT

PASSANTES
ANETH - OTA
RALE - IRAI
AN - ARN - LE
TANKISTE -
OSE - CIRES -
N - SAISI - O
NE - TNT - MU
ECHO - EMOI
ROUND - AIL
RUMEURS - L
ETE - SOSIE
SERE - TELS

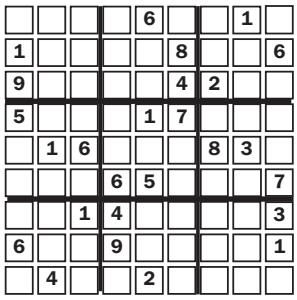
VERTICALEMENT

PARATON-
NERRES
ANANAS - ECOU-
TE
SEL - NES -
HUMER
STEAK - ATONE
- E
AH - RICIN - DUS
- N - INSISTE -
ROT
TOR - TRI -
MASSE
ETALEE - MOI
- IL
SAIE - SOUILLES

soduku 81

Pour jouer au Soduku

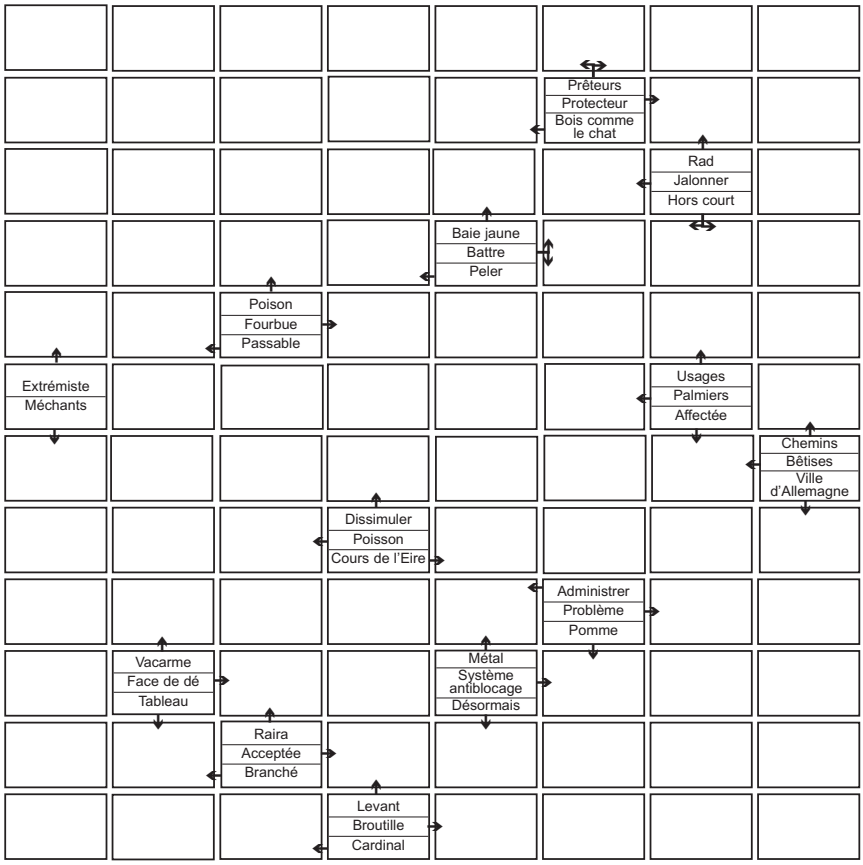
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



Solutions

2	7	6	5	4	1	3	8	9
3	9	1	2	7	8	5	6	4
8	5	4	6	9	3	2	7	1
9	2	8	1	5	7	6	4	3
1	6	7	3	2	4	9	5	8
4	3	5	9	8	6	1	2	7
6	4	9	7	1	2	8	3	5
5	8	3	4	6	9	7	1	2
7	1	2	8	3	5	4	9	6

Mots fléchés n° 1975



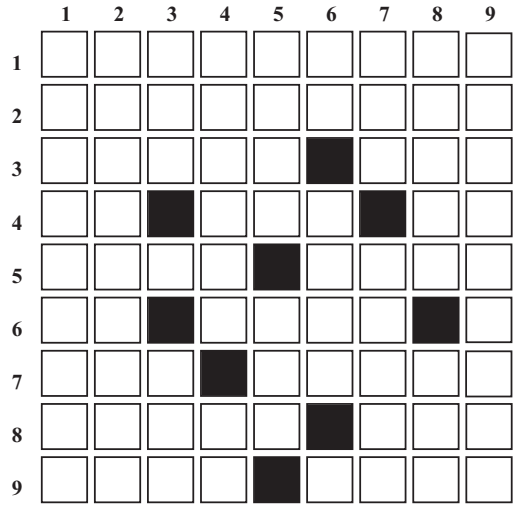
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1974

HORIZONTALEMENT

ABSCONSE – ENEMA – E – ANSE – ANS – ASTIS – CHUTAS – N – POSA – CANA
SOULS – UT – CLOUE – PS – SIEGE – SE – BOURRELET – NI – SURIS – PAIENS
TUEE – PRE – HEUR – CA – SUEE – NOUEUSE – ETETEES – ERSE
IRE – DOIT – UTE – SAIE – CLE – PEUR – REG
SR – PASSE – T – URINER – OS – DAME – SI – E

VERTICALEMENT

Mots croisés 9/9 n° 1975



HORIZONTALEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnassier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étrennée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

SOLUTION N° 1974

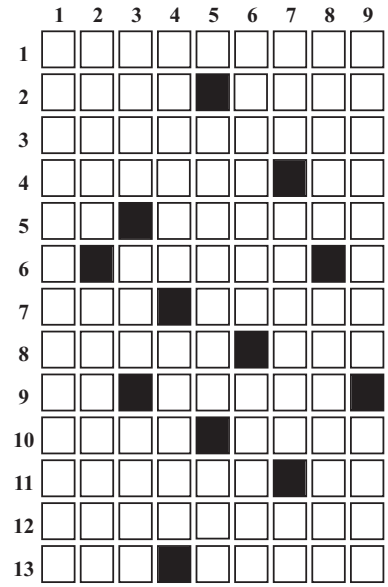
HORIZONTALEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE –
URSS – AR – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

Mots croisés 9/13 n° 1975



HORIZONTALEMENT

1. Réussir – 2. Eminça – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Ronge peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour -9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION N° 1974

HORIZONTALEMENT

ACCUEILLI – STERILISE
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT

VERTICALEMENT

AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

soduku 73

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5	8		7		9		
	9						4	
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4			3	
				6	5			7

SOLUTIONS

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Chicago Med



Série avec Brian Tee, Colin Donnell...

saison 1 épisode 10 Un jeune hockeyeur blessé est pris en charge par Ethan Choi et Sarah Reese ; mais son père s'oppose à toute intervention car il craint les conséquences qu'elle pourrait avoir sur sa carrière sportive. De leur côté, Rhodes et Downey envisagent une greffe de poumon pour un héros du 11-Septembre qui souffre de fibrose pulmonaire. Will et Natalie sont en désaccord sur un cas médical qu'ils doivent gérer ensemble.

21.00 : Cash investigation



Magazine d'information - 4 saisons / 29 épisodes

Saison 5 Dans nos habitations, on ne trouve pas le bois que dans le parquet ou les meubles. Il est également présent dans le papier, le carton, la tapisserie ou les vêtements. Loin de l'image écologique qu'il véhicule, son business comprend des exploitations illégales, des sous-traitants douteux, des labels verts en carton et des plantations transformées en bombes incendiaires. Cash Investigation a mené l'enquête sur IKEA, le n°1 mondial de l'ameublement, en remontant la chaîne de ses sous-traitants.

20.55 : Pacte sacré



Téléfilm humoristique - France (2016)

Pacte sacré Après l'incendie de son immeuble, Mamie Jo, qui élève seule ses deux petits-enfants de 10 ans, Jules et Juliette, est relogée dans une chambre d'hôtel insalubre. La grand-mère se résout alors à confier les jumeaux à leur père qui mène une existence bourgeoise avec son épouse. Mais ce dernier ignorait l'existence de Jules et Juliette. Il redoute la réaction de son épouse…

21.00 : Glacé



Série avec Charles Berling, Pascal Greggory...

saison 1 épisode 5 Un troisième notable de la région meurt. Une nouvelle fois, le tueur échappe aux capitaines Servaz et Ziegler, à bout de forces. Les enquêteurs mettent la main sur de vieilles vidéos insoutenables. Celles-ci mettent en scène les adolescents de la colonie, agressés par cinq hommes dont trois sont morts à ce jour. Qui a décidé de se venger quinze ans après ? De son côté, Hirtmann demande à parler une dernière fois à Diane Berg, malgré son renvoi.

21.00 : Bordeaux (L1) / Paris-SG (L1)



Football / Coupe de la Ligue

saison 2016 Bordeaux/PSG. Invaincus dans la compétition depuis deux saisons, les Parisiens viennent en Gironde avec l'ambition de défendre leur trophée. Emmenés par Edinson Cavani, Juliab Drexler, le PSG devra se montrer à son meilleur niveau pour se qualifier pour la finale face aux Bordelais emmenés par Diego Rolan et Jérémy Ménez surmotivés.

21.10 : Meurtres à l'île de Ré



Téléfilm policier - France (2015)

Meurtres à l'île de Ré Un homme, revêtu d'une tenue de bagnard, est retrouvé étranglé sur une plage de l'île de Ré. Le capitaine Vincent Pelletier entame une enquête d'autant plus délicate que la victime était un ami proche du procureur Philippe Clergeau. Il est également bouleversé par la venue de sa demi-sœur Margaux, déterminée à prouver l'innocence de leur père, incarcéré à la prison de Saint-Martin-de-Ré pour le viol et le meurtre d'une adolescente.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:00	06:04	06:19	06:05	06:25	06:30	06:32
Dohr	12:41	12:46	13:00	12:51	13:07	13:12	13:15
Asr	15:25	15:31	15:44	15:45	15:52	15:58	16:01
Maghrib	17:49	17:55	18:08	18:09	18:16	18:22	18:25
Icha	19:13	19:18	19:32	19:27	19:39	19:44	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5684 – MARDI 24 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	07°
Oran	13°	06°
Constantine	11°	3°
Ouargla	19°	06°

OPÉRATIONS DE L'ANP À BOUMERDES, TIZI OUZOU ET BÉJAÏA

Un abri pour terroristes détruit et 3 éléments de soutien arrêtés

Un abri pour terroristes, 4 obus pour mortier et des produits explosifs ont été détruits et 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à Boumerdes, Tizi Ouzou et Béjaïa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 22 janvier 2017, un abri pour terroristes, quatre (04) obus pour mortier et des produits explosifs, et ont arrêté trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes menées à Boumerdes, Tizi Ouzou (1re Région militaire) et Bejaia (5e Région militaire)», précise-t-on de même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les éléments des Douanes, «a saisi à Tlemcen (2e Région militaire) cinq (05) quintaux et 54 kg de kif traité, ainsi que 100 grammes de cocaïne», tandis qu'à El-Oued (4e Région militaire), un autre détachement «a saisi 120 quintaux de tabac».

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), des détachements de l'ANP «ont arrêté 3 contrebandiers et saisi 5 véhicules tout-terrain, 11 motos, 9 détecteurs de métaux, 7 paires de jumelles et des explosifs».

D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Biskra (4e Région militaire) et Bechar (3e Région militaire) 49 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'un terroriste a été neutralisé vendredi après-midi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone d'El Hadria à El Milia, dans la wilaya de Jijel, toujours selon le le ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e Région militaire) a neutralisé, cet après-midi du 20 janvier 2017, un terroriste suite à une embuscade tendue dans la zone d'El Hadria à El Milia", a précisé le ministère dans son communiqué.

De même, il a indiqué que six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés vendredi à Boumerdès par des éléments de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, le 20 janvier 2017 à Boumerdès/1re Région militaire, six éléments de soutien aux groupes terroristes", est-il précisé.

T. R.

OFFRES EXCLUSIVES D'EMIRATES

Accès gratuit à Dubaï Parks pour l'achat d'un billet



POUR aider les globe-trotters algériens à concrétiser leurs envies de voyages pour l'année 2017, Emirates lance une offre unique pour les voyages à destination de Dubaï. Pour une durée limitée, chaque billet acheté sur emirates.com/dz inclura un accès gratuit à Dubaï Parks and Resorts – le plus grand complexe de loisirs au Moyen-Orient.

L'offre est valable du 22 au 29 janvier 2017, pour des voyages allant du 1er février au 31 mars 2017.

Maya Zouggar, directrice générale d'Emirates en Algérie a déclaré : « Dubaï et ses journées ensoleillées toute l'année, son shopping de renommée mondiale, ses superbes plages et ses constructions emblématiques incitent les voyageurs à revenir sans cesse. Qu'il s'agisse de votre premier voyage ou que vous connaissiez déjà Dubai, il y'a toujours quelque chose de nouveau à explorer – du tout nouveau parc d'attractions aux meilleurs restaurants. Notre offre garantit un rapport qualité-prix et permet de visiter Dubaï par la même occasion. Vous adorerez autant cette ville que le voyage avec Emirates pour vous y rendre, grâce à notre confort à bord de première qualité et au service primé de notre équipage international. »

Dubaï a vu apparaître plusieurs nouvelles attractions au cours de cette dernière année. Parmi les sites incontournables les plus récents de la ville, on retrouve le Dubaï Parks and Resorts et ses trois parcs à thèmes : Bollywood Parks™ Dubaï, MOTIONGATE™ Dubaï ainsi que le premier parc LEGOLAND® et parc aquatique LEGOLAND® de la région. L'ensemble des parcs est relié par le Riverland™ Dubaï - une esplanade bordée de boutiques et restaurants au cœur du Dubaï Parks and Resorts qui comprend également l'hôtel Lapita™, un hôtel familial à l'ambiance et à la décoration polynésienne, un établissement de l'Autograph® Collection du groupe Mariott.

MOTIONGATE™ Dubai est le parc à thème inspiré de l'univers Hollywoodien, le plus grand du Moyen-Orient, donnant vie à des blockbusters à travers des attractions, montagnes russes et divertissements à partir des trois plus grands et plus célèbres studios de cinéma à Hollywood - DreamWorks Animation, Columbia Pictures et Lionsgate.

LA COUR D'APPEL DE RABAT A COMMENCÉ À REJUGER LES 21 PRISONNIERS SAHRAOUIS DE GDEIM IZIK

Le Maroc cloué au pilori par l'ONU

LA CONDAMNATION onusienne a bouleversé la donne. Le Maroc est aujourd'hui au banc des accusés puisqu'il a pratiqué, selon l'ONU, la torture pour extorquer des aveux des 28 prisonniers sahraouis.

La cour d'appel de Rabat a commencé hier à rejuger 21 militants sahraouis pour la plupart lourdement condamnés par un tribunal militaire, en février 2013, pour «constitution d'une bande criminelle et violences contre les forces de l'ordre ayant entraîné la mort avec intention de la donner».

Cette affaire a valu au Maroc une condamnation par le Comité contre la torture des Nations Unies en décembre 2016. Une première audience, le 26 décembre, s'était soldée par un renvoi sous l'œil attentif d'observateurs étrangers, et une quarantaine d'avocats se sont portés volontaires pour la défense de victimes sahraouies. Le détenu Naâma Asfari, 46 ans, a porté plainte contre le Maroc, en mars 2014, devant le Comité contre la torture de l'Organisation des Nations Unies.

Ce dernier lui a donné gain de cause en décembre 2016, considérant que «les sévices physiques et blessures subis par le requérant pendant son arrestation, son interrogatoire et sa détention sont, tels que présentés, constitutifs de torture et en ne procédant à aucune vérification et en utilisant de telles déclarations dans la procédure judiciaire contre le requérant, le Maroc a manifestement violé ses obligations».

Le Maroc est par conséquent prié d'indemniser Naâma Asfari et de diligenter une enquête «impartiale et approfondie sur les événements en question dans le but de poursuivre en justice les personnes qui pourraient être responsables du traitement infligé à la victime».

L'affaire a débuté à l'automne 2010. A Gdeim Izik, près de Laâyoune, des milliers de sahraouis dressent un village de tentes pour protester contre la dégradation des conditions de vie de leur peuple. Ils entendent aussi réaffirmer le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, territoire occupé depuis 1975 par le Maroc après le départ des colons espagnols.

Le 8 novembre 2010, les policiers et les gendarmes marocains lancent un violent assaut contre ce «camp de la fierté et de la dignité» pour déloger les manifestants. Après leur arrestation, Naâma Asfari et ses camarades ont été battus et torturés par les forces de l'ordre.

«Nous attendons désormais du Maroc qu'il reconnaisse, conformément à ses engagements internationaux, la décision du Comité contre la torture de l'ONU et qu'il libère donc notre client, ainsi que ses codétenus», indique Me Joseph Breham, l'un des trois avocats français des prisonniers sahraouis aux côtés d'Ingrid Metton et Olfa Ouled.

H. A.

SIGNATURE D'UN PROJET AGROALIMENTAIRE ENTRE TIFRALAIT ET UN GROUPE US

1 500 postes d'emploi seront créés

UN ACCORD d'investissement d'un montant de 250 à 300 millions de dollars (environ 25 à 30 milliards de DA), pour la réalisation de plusieurs projets agricoles dans la wilaya d'Adrar a été signé hier à Alger entre le groupe laitier algérien privé Tifralait et le groupe agricole international américain.

L'accord a été signé en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselem Chelghoum, et du président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoun.

Les deux groupes sont convenus ainsi de créer une joint-venture pour la réalisation, sur une superficie s'étendant sur 25 000 hectares, de plusieurs projets dans les filières pomme de terre, engrais, céréales, élevage laitier et aliments de bétail.Concernant la filière lait, les deux partenaires visent à atteindre une production de 190 millions de litres de lait/an et 20 000 tonnes de viandes rouges/an.

Il s'agira également dans le cadre de ce partenariat, de produire 22 000 tonnes/an de céréales et 105 000 tonnes d'aliments de bétail. Le projet vise la création de 1 500 postes d'emploi.

S. N.